

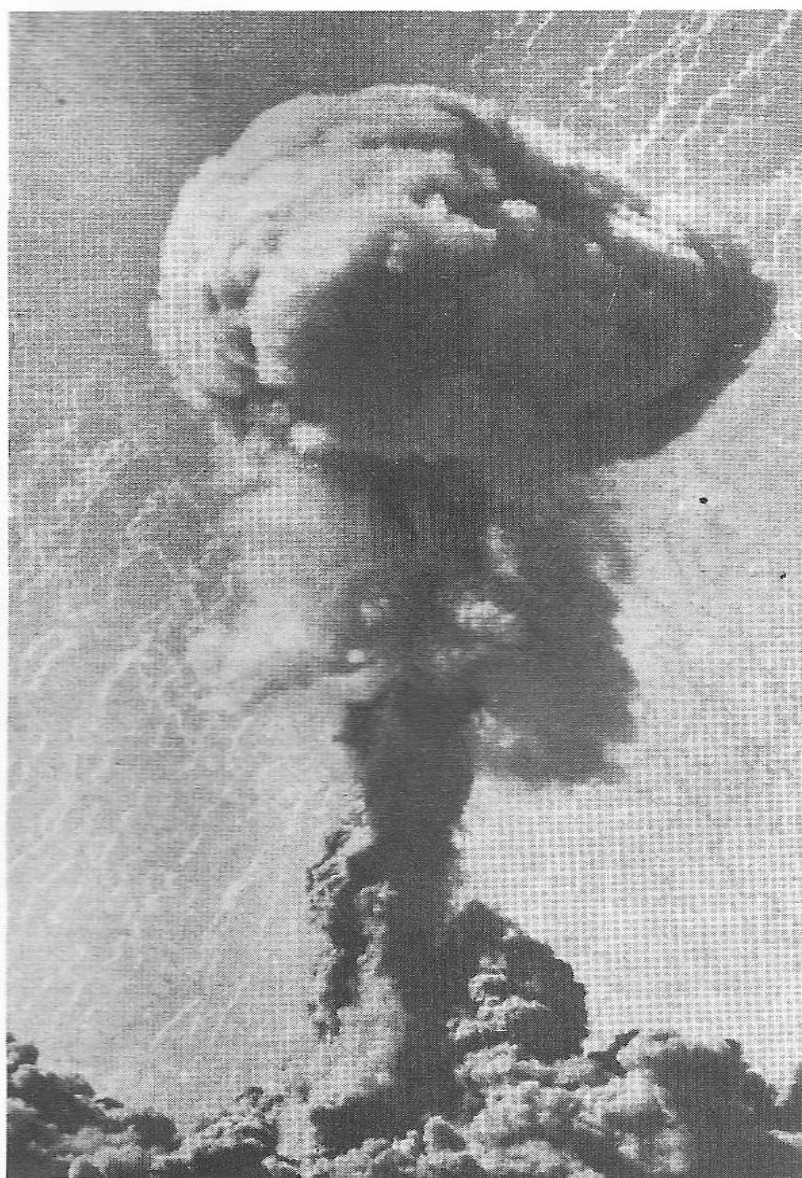
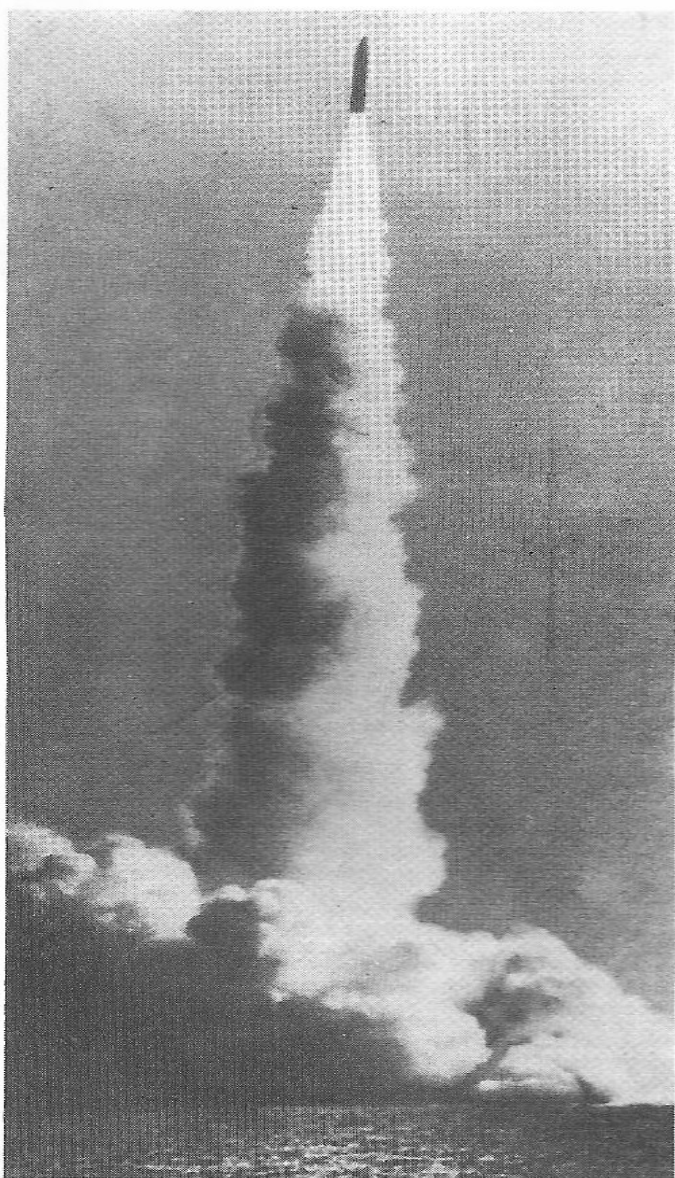
Nukleel ?

FEVRIER-MARS 81

n° II 3 Francs

journal breton d'information nucléaire

**DOSSIER : NUCLÉAIRE MILITAIRE
LA BRETAGNE AU CŒUR DE LA CIBLE**



HISTORIQUE DE LA MILITARISATION DE LA PRESQU'ILE

On ne peut évoquer le développement des implantations militaires dans la Presqu'île de Crozon sans parler de Brest et de sa rade.

Du Moyen Age à aujourd'hui

- Au Moyen-Age déjà, la Penfeld voyait mouiller des bateaux à vocation belliqueuse. Un château fut édifié sur le promontoire commandant l'accès de la rivière (l'Aulne). Le choix par la monarchie d'en faire un grand port militaire entraîne la création de fortifications, des installations portuaires grandioses et la construction de navires de la Royale.

Cet ensemble militaire était réputé dans le monde occidental comme étant la permanence, le centre d'application des innovations défensives : un nombre de plus en plus important de bateaux furent construits et la Penfeld ne pouvant tous les accueillir, ceux-ci mouillaient dans la rade. Il fallait donc protéger l'accès du goulet contre les ennemis venant du large.

- La seconde moitié du 17^{ème} siècle vit donc s'édifier : la Tour Vauban à Camaret, Les batteries de Cornouaille à la pointe des Espagnols, la presqu'île entrait dans son rôle de dépendance vis-à-vis de la Royale.

- Dans la seconde moitié du 18^{ème} siècle, création d'un système de fortifications terrestres (Quelern, ses murs et ses douves, isolant complètement la pointe des Espagnols)

- Au 19^{ème} siècle, construction de forts un peu partout dans la presqu'île, des ouvrages empêchant le débarquement sur les plages du sud de la presqu'île, dans la baie de Douarnenez (Batteries Kador, Aber Ruillanec)

- A Brest, l'activité militaire empêche tout autre activité qui ne soit liée à elle :

au milieu du 19^{ème}, l'accroissement de la flotte militaire chasse les autres navires à l'extérieur des remparts (d'où la création du port de commerce), puis elle-même sort et crée la rade Abri.

- Au début du 20^{ème} siècle, développement important autour de la rade abri et continuation des fortifications dans la presqu'île.

En 1930, jusqu'à maintenant, la presqu'île n'était que le rempart de la rade et de Brest. Mais à cette date, grand changement. Elle commence à devenir le territoire privilégié pour accueillir les armes et les techniques les plus modernes de l'armée ainsi que les troupes de choc à entraîner.

1930 : Installation de la base aéronavale à Lanvéoc Poulmic - aéroport pour hélicoptères.

1945 : Ecole navale à Lanvéoc.

1950 : Parc d'hydrocarbure à Lanvéoc, station de démagnétisation.

1960 : le centre de Quelern, ancienne colonie de vacances militaire, est transformé en un grand centre d'entraînement de commandos de marine. Toute la pointe des Espagnols et le front de mer à l'ouest est pris par l'armée comme terrain d'entraînement.

La vocation nucléaire en 1967

1967 : Base de sous-marins nucléaires S.N.L.E. à l'île Longue; le tournant nucléaire est pris pour la presqu'île.

entrepôt (et fabrication ?) des missiles nucléaires à Gwenvenez.

Fort de Crozon, près duquel se construit une caserne pour 300 gendarmes maritimes (protection de l'île Longue)

1979 : A l'entrée de la presqu'île pour la bloquer et la surveiller, la caserne de Ty Vougeret (3000 soldats - 200 ha) .

L'installation des militaires s'est faite, ma foi, sans trop de réaction jusqu'en 1965. Là, les gens de la presqu'île comprennent que l'armée a changé de tactique et cherche à s'appropriier la presqu'île. Le comité de défense des habitants de Gwenvenez et de l'Ile Longue s'organise, manifeste, cherche des appuis partout parmi les élus et en trouve : le parti communiste, alors contre la force nucléaire, le syndicat C.G.T., le soutiennent, analysant bien les conséquences sur l'économie et la population de Crozon et du Finistère.

Les chambres de Commerce et d'Industrie s'inquiètent des conséquences économiques et montrent une

Opposition

Le conseil général prend position contre et vote à l'unanimité en janvier 1966 deux motions : l'une proposée par le Docteur DE JACQUIN, maire de Crozon, qui s'inquiète du danger d'une telle installation et des conséquences désastreuses qu'elle aura sur le plan social et économique. L'autre proposée par Monsieur STEPHAN, président du C.E.G.O.R. conseiller général, maire de Brieç : ci-joint le texte complet très révélateur.

Un des slogans souvent entendu lors de la lutte contre l'Ile Longue était : "Aujourd'hui l'Ile Longue, demain la presqu'île !", slogan prémonitoire ou simplement logique quand on regarde l'historique de la militarisation ?

une motion révélatrice

CONSEIL GÉNÉRAL
DU
FINISTÈRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Conseil Général du Finistère,

Rappelant l'émotion causée dans la Presqu'île de Crozon par l'annonce de l'implantation à l'Ile Longue d'une base de sous marin atomique

Considérant que, si cette implantation se réalise, elle pourrait être suivie de nouvelles emprises au profit de la Marine ou de l'Armée,

Considérant que les problèmes posés par l'emploi d'une main d'œuvre importante souvent dans l'obligation d'émigrer,

Considérant que la solution à ces problèmes repose sur l'industrialisation poussée du département et non sur la création d'un réduit à vocation militaire ou stratégique,

Considérant, entre autres, le rôle que peut jouer en la matière la rade de Brest en permettant la création de pôles de développement dont l'intérêt ne peut échapper à quiconque,

Demande s'il existe des projets de nouvelles implantations de nature militaire,

S'élève énergiquement contre ces mesures qui risqueraient de réduire à néant tous les efforts entrepris en faveur de l'industrialisation du département, dont le but essentiel, surtout à une époque où l'exode rural va croissant, est de fournir des emplois sur place à la population du Finistère.

Dans la presqu'île de CROZON

ROSCANVEL

- 1 pointe des espagnols (protection sud du goulet zone d'entraînement)
- 2 Ouétern (centre de formation "commandos")
- 3 Iles aux morts et Trébéron (dépôts de munitions)

CAMARET

- 4 pointe du Toulinguet (sémaphore)

CROZON

- 5 Ile Longue (base des Sous marins Nucléaire Lanceurs d'Engins SNLE)
- 6 Gwenvenez (entrepôts et fabrique des missiles Nucléaires)
- 7 forts réduits batteries ...
- 8 Forts de Crozon (centre de formation et d'entraînement logements 300 gendarmes maritimes)
- 9 Cap de la Chèvre (sémaphore)

LANVEOC

- 10 pointe (station de démagnétisation)
- 11 B.A.N. (base aéronavale)
- 12 école navale

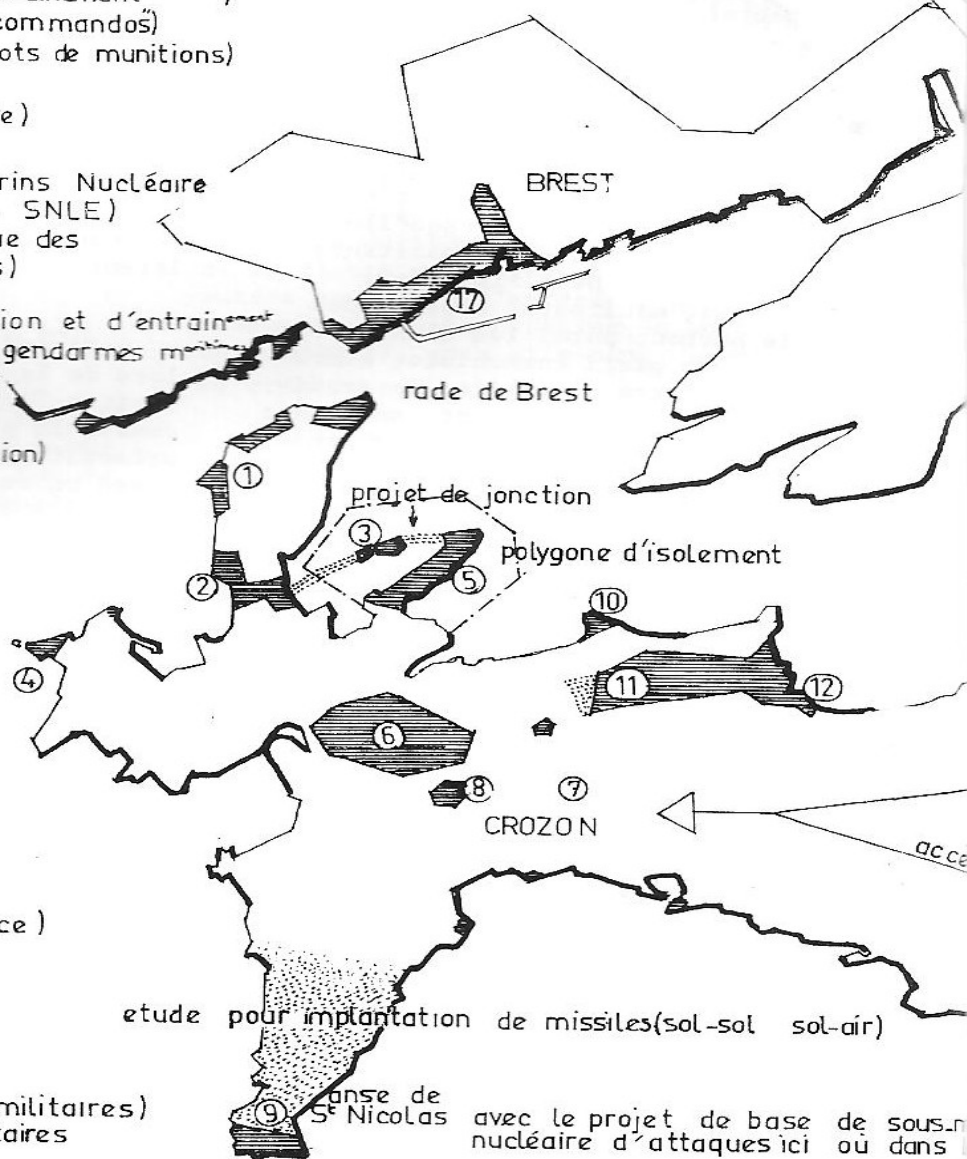
DINEAULT

- 13 Ty Vougeret (caserne du 41 R.I.)

et autour

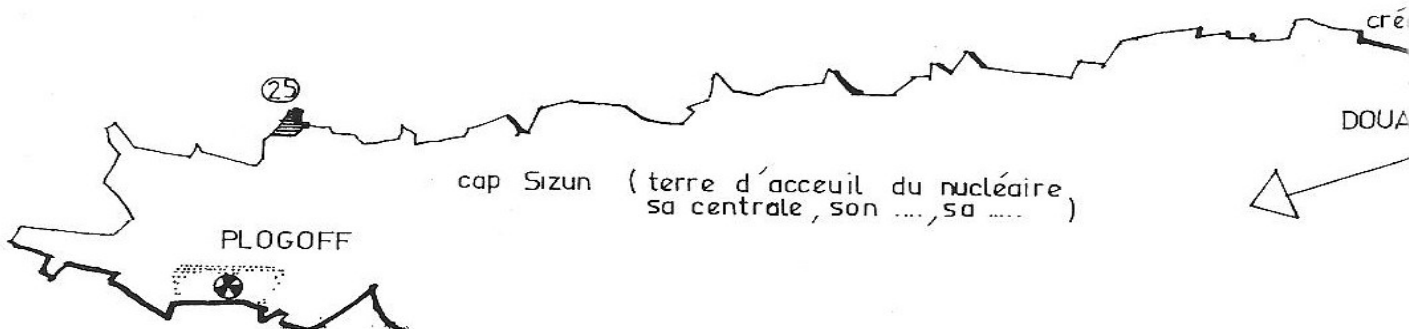
- 14 OUESSANT (radars)
- 15 LE CONQUET (sémaphores batteries)
- 16 nord du goulet
- 17 BREST (port, arsenal, écoles lycée, hôpital... militaires préfecture maritime)
- 18 DIRINON-S^t URBAIN (radars)
- 19 LANDIVISIAU (B.A.N.)
- 20 station du Cranou (radars)
- 21 Monts d'Arées (zone d'exercice)
- 22 Térénez (dépôts de munitions)
- 23 GUENGAT (école B.A.N.)
- 24 PLONEIS (Radars...)
- 25 Brézellec (terrain militaire)

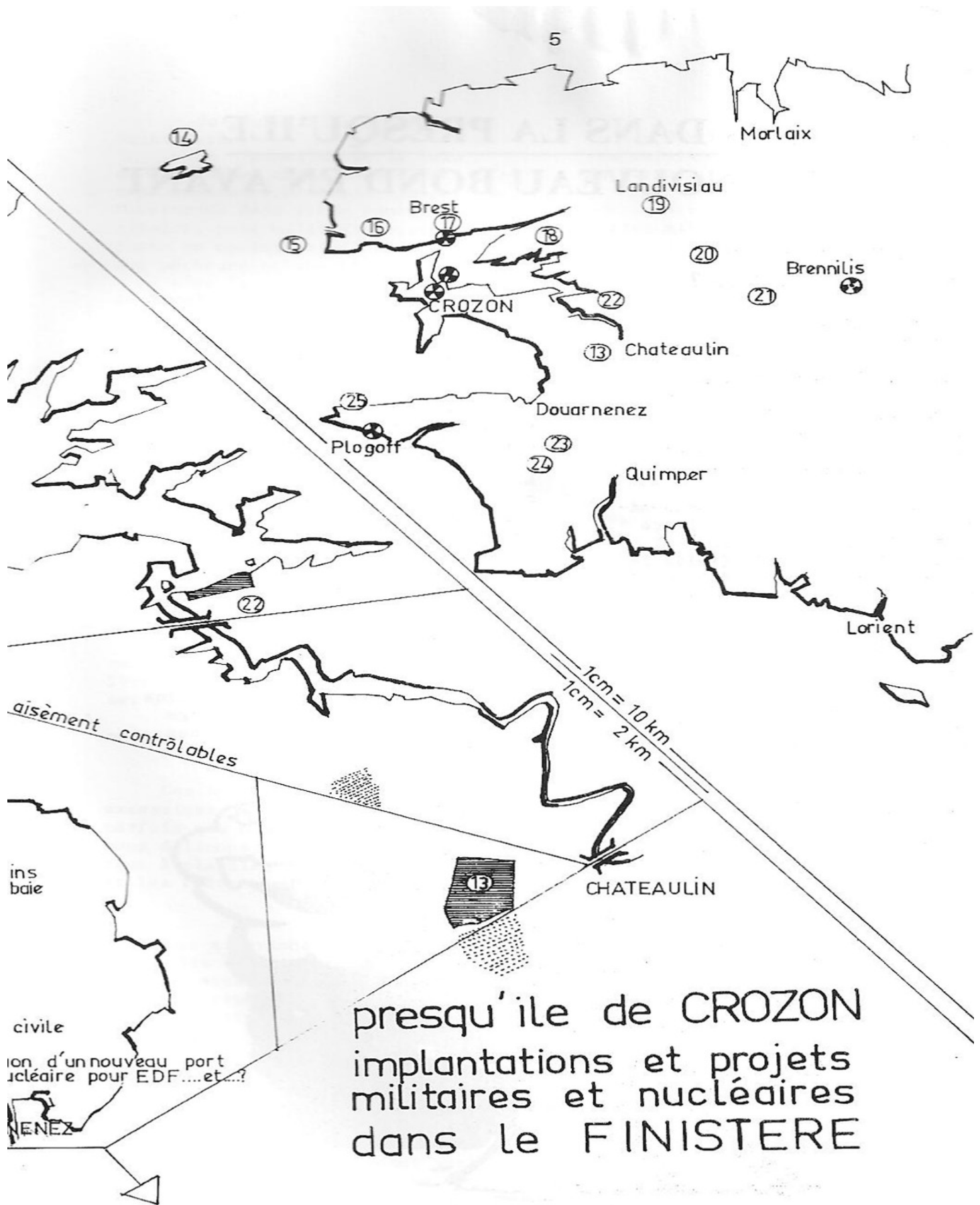
- ⊕ Activités Nucléaire (civiles ou militaires)
- Implantation de terrains militaires existant
- ▨ à l'étude



baie de Douarnenez

étude pour la création de couloirs pour la navigation





Marlaix

Landivisiau

Brest

CROZON

Chateaulin

Douarnenez

Plogoff

Quimper

Lorient

aisément contrôlables

1cm = 10 km
1cm = 2 km

ins
baie

civile

ion d'un nouveau port
nucléaire pour EDF....et...?

ENEZ

CHATEAULIN

presqu'île de CROZON
implantations et projets
militaires et nucléaires
dans le FINISTERE

RUMEURS DANS LA PRESQU'ILE UN NOUVEAU BOND EN AVANT

Une deuxième base au Cap de la Chèvre ?

Hélas ! L'histoire de la militarisation ne semble pas terminée : en juin 1980 dans le "Télégramme", puis dans le "Canard Enchaîné", dans "Valeurs Actuelles" et dans Air et Cosmos (le "50 Millions de Consommateurs" pour nos militaires hésitants en matière d'armement), une nouvelle bouleverse la population :

"Une nouvelle base de sous-marins S.N.L.E. au cap de la Chèvre dans la baie de Douarnenez ?"

Cette nouvelle viendrait (selon le Télégramme) des couloirs du conseil général du Finistère (session printemps 80)

La télévision régionale en reparle le 18 septembre 80, flash rapide mais qui relance l'inquiétude de la population. Dès juillet un comité de défense se crée pour chercher informations, confirmations et pour lancer des actions.

Le maire, conseiller général, interpelle lui-même la préfecture maritime dans une lettre officielle en juillet 80.

Le préfet maritime lui répond en démentant " les rumeurs concernant un projet d'installation d'une deuxième base de sous-marins au Cap de la Chèvre.

Mais la menace pèse encore sur les esprits - surtout que d'autres bruits sont venus étayer cette première nouvelle.

Une base de sous-marins S.N.L.E. ne s'implante ainsi dans un nouveau site sans prévoir des infrastructures et des systèmes de défense satellites.

Aujourd'hui la Presqu'île, demain le Finistère

Et on parle :

- de grandes routes - certains disent en avoir vu le tracé entre le Cap et l'entrepôt de Gwenvenez, entre Morgat et le Cap.



- de souterrains à partir de Saint Hernot

- De l'annexion de la baie de Douarnenez comme zone d'entraînement militaire intensif (le port de Douarnenez déjà prévu comme port nucléaire, port militaire aussi ?) juste un couloir civil serait laissé aux pêcheurs et aux plaisanciers.

- de la pointe des Espagnols équipée de missiles.

- de l'agrandissement de la caserne de Ty Vougeret

- d'une base d'hélicoptère (super-frelons) sur le Menez Hom

- de Camaret avant-port militaire pour interventions rapides

- du radar de Ouessant (de très faible portée, il ne couvre que la moitié du rail de Ouessant mais couvre très bien l'entrée de la rade et de la presqu'île - un projet en dur a été choisi et pourtant il est reconnu que d'ici quelques années la surveillance se fera par satellites. On a parlé aussi de Ouessant, base d'hélicoptères (manifestation contre en 1968) L'armée tient à garder cette structure en place !

- Et de quoi encore ? Je crois qu'on peut reprendre le slogan de 1966 du comité de défense et le pousser plus loin :

"Aujourd'hui la presqu'île, demain le Finistère !"

Ces hypothèses peuvent paraître excessives, sans fondements, on dit parfois que nous "en rajoutons", que nous délirons, que nous noircissons tout à plaisir, pour affoler les gens et les faire bouger !

Nous aimerions franchement que les années à venir prouvent à tous que nous nous trompons ! Nous préférons nous repaître de projets de vie que de projets de mort !

Réfléchissons un peu et regardons de près :

- 1 - Les arguments "contre" à l'intérieur de la presqu'île

- 2 - Les positions des hommes politiques et du gouvernement sur la force océanique stratégique

- 3 - Les implantations militaires existant aux alentours, le projet de Plogoff

- 4 - Et le scénario de nos stratégies militaires

- 1 - Devant cette rumeur d'une deuxième base au Cap de la Chèvre, certains disent : "Impossible techniquement", roches faillées, pourries, pas assez de fond, trop de courants. Mais cet argument ne tient plus à notre époque. Un gradé militaire même a reconnu que c'était parfaitement réalisable (avec d'énormes travaux onéreux bien sûr ! cf les travaux de l'île Longue et Gwenvenez)

. d'autres affirment : impossible, trop cher ! mais que valent le terrain, les travaux, les expropriations à côté du seul coût de fabrication d'un seul sous-marin nucléaire : 1 300 milliards A.F. !

. d'autres encore disent : "le projet a été officiellement démenti par la marine". Mais l'armée est spécialiste de ce genre de démenti : ces messieurs savent jouer avec les mots et la crédulité des gens. Le terme "projet" n'est utilisé qu'une fois que la décision a été prise et que le plan de financement a été monté. A l'heure actuelle le conseil interministériel n'a pas pris la décision définitive mais les études, les avant-projets existent : - avant l'île longue, la marine avait pensé au Cap de la Chèvre (vieux dossier), - des sondages ont été faits récemment dans la baie de Saint Nicolas (nov 68).

- 2 - Ecoutons aussi les propos de Giscard, du R.P.R., de l'U.D.F., du parti socialiste (cf Hernut, "Le Monde" déc. 80) sur la Force Océanique Stratégique. Ils pleurent devant les "petits" efforts français dans ce domaine, devant le "petit" budget de la défense (20 % de notre feuille d'impôts !)

Tous clament très fort qu'il est urgent d'agrandir notre F.O.S. tellement plus efficace ! tellement plus rassurante, tellement plus dissuasive !

Il faut arriver à "40 sous-marins nucléaires" et des sous-marins "d'attaques" (en change de langage !)

L'Ile Longue est trop petite, il faut une autre base prête à les accueillir...

Pas rassurant tout cela !

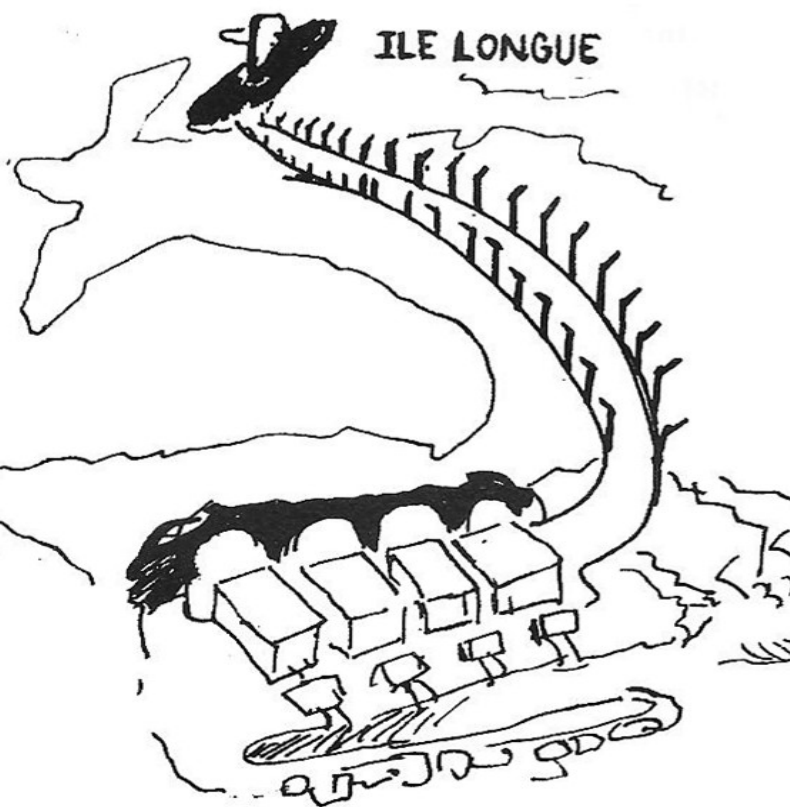
- 3 - Quand on regarde la carte du Finistère (ce bout de la terre), on est saisi par le nombre des installations militaires et par leur emplacement :

. Au centre, la presqu'île de Crozon et toutes ses installations (voir l'historique). A remarquer que la presqu'île est très facilement isolable du continent : la rade de Brest et l'Aulne maritime jusqu'à Chateaulin au Nord, un seul pont, le pont de Térénez; au centre et au sud, deux routes : Chateaulin-baie de Douarnenez, et une caserne de 3000 soldats (mission : protection de l'Ile Longue).

. Dans un rayon de 30 km au nord et au sud :

- Brest : portarsenal, terrains militaire, toutes les pointes jusqu'au Petit Minou : anciens forts
- Entrepot de munitions et carburant de Terenez
- Le radar de Bretagne à Loperhet
- Antennes militaires à Dirinon
- Landivisiau : B.A.N. aéroport militaire
- Grande station du Cranou dans les Monts d'Arrée (surveillance radar des océans)
- Au sud près de Quimper : Guengat, Ploneïs, station de surveillance des missiles inaugurée en juillet par Bourges, Pluguffan, nouvelles constructions militaires : objectif ?? aéroport civil, se transforme en aéroport militaire au Rudianec (Cap Sizun).

Quel bel arc de cercle autour de la presqu'île ! Ces installations n'ont sûrement pas été parachutées au hasard. Elles ont en mains la presqu'île, et les deux pointes nord et sud du Finistère ! Et Plogoff rentre tout naturellement dans ce schéma.



PLOGOFF pour quel usage ?

N'oublions pas ! Plogoff n'est pas loin de la presqu'île.
20 km à vol d'oiseau, 70 km par route

De l'avis des techniciens rencontrés à CLAMART E.D.F., lors de notre visite du 5.12.80, il nous a été confirmé que les centrales nucléaires se bâtissaient maintenant le plus près possible du lieu de consommation.

A qui fera-t-on croire que le Finistère a besoin pour son économie, de quatre tranches de 1300 mégawatts ? La Bretagne dans totalité, (c'est à dire avec la Loire Atlantique) n'est pas déficitaire en électricité comme le prétend E.D.F.

— de plus, officiellement, des techniciens E.D.F. ont reconnu qu'il était impossible d'exporter plus d'une tranche nucléaire.

- A quoi serviraient les trois autres tranches, à une consommation interne donc : on parle d'une usine d'enrichissement d'uranium, comme Tricastin, qui consomme beaucoup

d'électricité. Elle se construirait dans la région (on parle de la pointe du Van ?...) La production de cette usine servirait directement aux militaires de la presqu'île et peut-être aussi au surrégénérateur, prévu à Brennilis. La boucle est bouclée, le schéma est complet, l'avenir de la presqu'île et du Finistère est tout trouvé.

- 4 - Essayons de rentrer dans les têtes monstrueuses de nos stratégies militaires et essayons de comprendre le scénario qu'ils se montent dans leur bunker.

Pourquoi la Bretagne ? Pourquoi la presqu'île ? Pourquoi le nucléaire civil et militaire ? Pour en revenir à la base en projet au Cap de la Chèvre, les gens disent impossible : les militaires ne peuvent pas mettre leurs oeufs dans le même panier.

Mais si, bien sûr ! C'est voulu ! D'abord toutes les infrastructures (surveillance-réparation-protection) sont déjà en place sur la presqu'île depuis l'Ile Longue. Et puis voyons ils sont tout intérêt à tout cumuler dans ce bout de la terre, à l'ouest de l'Europe : défense contre un hypothétique blocus maritime par les Russes. Concentration de la F.O.S. sur le Finistère car en cas d'attaque nucléaire, destruction en premier lieu de tout le Finistère et de pratiquement toute la Bretagne :

peu important sur le plan économique,

facilement isolable, pas de problème pour mettre en quarantaine, le reste de la France est épargné, nos militaires enterrés attendent que le nuage radioactif se dissipe (c'est rapide, vu nos vents forts dominants du sud-ouest), et ripostent !

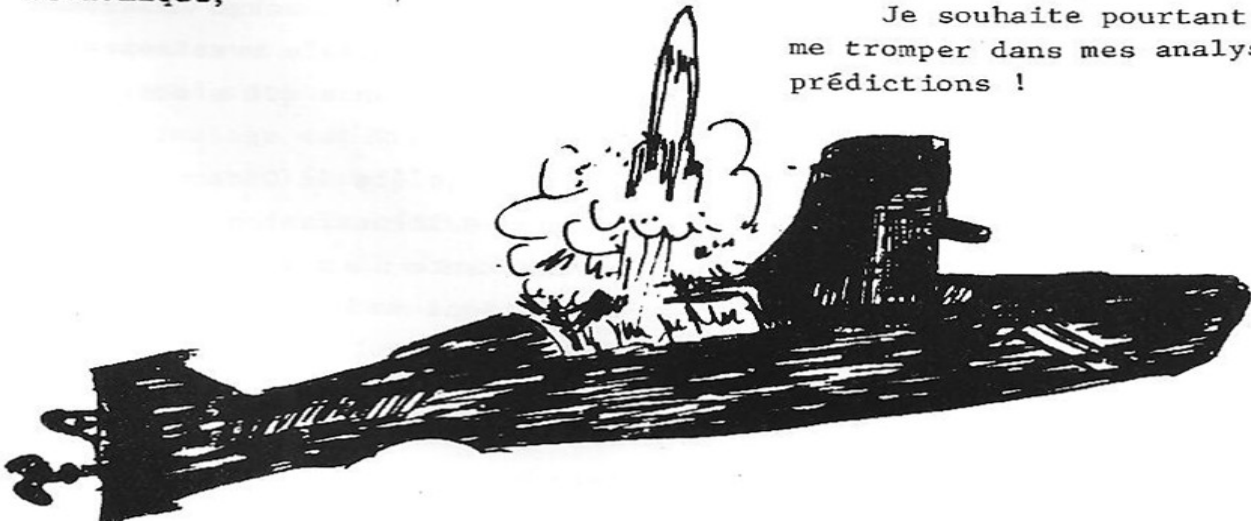
; de toutes façon la moitié des sous-marins sont loin de la presqu'île donc pas touchables (normalement),

en temps normal, ils règnent en maîtres sur tout le coin. Ils ont sous la main leur matière première, leurs installations satellites de surveillance et de protection pour le bon fonctionnement et la sécurité de leur force océanique stratégique.

Youpee ! Et nous là-dedans ? Nous sommes à genoux, pris au piège de leur délire stratégique et de toutes façons sacrifiés, en temps de guerre comme en temps de paix !

Peu à peu les gens commencent à se rendre compte de cette globalité ! Pas de hasard, pas de constructions à l'aveuglette et les habitants de Plogoff, les habitants de Douarenez et ceux de Beuzec-Cap Sizun, (voir l'hostilité spontanée lors d'un projet d'agrandissement de la réserve d'oiseaux), les habitants de Crozon se méfient et s'inquiètent de toute cette mise en place nucléaire et militaire. Le Finistère et la Bretagne doivent vite réfléchir à tous ces schémas qui donnent des frissons dans le dos. Ils sont dans la tête des généraux et des autres !

Je souhaite pourtant vivement me tromper dans mes analyses et mes prédictions !



UNE RÉGION MILITARISÉE EST UN GHETTO

La presqu'île conquise par l'armée

La militarisation d'une région est un apport bénéfique pour un coin sans avenir économique nous dit-on, comme une centrale nucléaire est un gros cadeau pour les entreprises locales et les communes où elle s'installe ???

Ce sont encore les arguments de choc que l'on jette aux populations pour leur faire accepter ces implantations indésirables. Comme si tout à-coup, l'état centralisé pouvait s'inquiéter de l'appauvrissement d'une région et y chercher un remède avec compassion !!!

Qui peut croire pareille histoire ? Les régions sont sacrifiées aux exigences infernales de l'état et du gouvernement central.

Parce que, placés à l'ouest de la France et de l'Europe, parce que stratégiquement intéressants et facilement isolables, parce que volontairement sous-développés économiquement, le Finistère et plus précisément la Presqu'île de Crozon ont été destinés depuis des années à un sombre avenir militaire (comptez simplement les bases et terrains militaires en Bretagne et surtout dans le Finistère : 148, pour en être convaincu !)

Les Bretons sont de bons soldats pour la France ! c'est bien connu, de la bonne chair à canons; vieux refrain toujours d'actualité, qui à l'ère nucléaire vous donne de grands frissons.

Le Général De Gaulle, en visite à Brest et à Crozon en 1965, disait déjà cette phrase obscure et menaçante (pour nous) : "La géographie a peut être fait de Brest un haut lieu de notre destin." Les jours de l'époque ont tout de suite compris que le chef de l'état se penchait sur des considérations d'ordre militaire et stratégique : ils ne se trompaient pas !

Où en est notre "destin" en 1980/81, pas celui de la France mais le nôtre en Bretagne ?

Où en est rendu notre vie économique, culturelle, sociale avec cette envahissante présence qui s'accroît de plus en plus ?

La Presqu'île de Crozon nous en offre une illustration saisissante et alarmante : en 1966, lors des tractations de la marine pour l'implantation de l'île Longue, l'angoisse des pêcheurs, des ostréiculteurs, des agriculteurs rejoignait celle des chambres économiques et du con-

seil général et se résumait ainsi : crainte de voir s'accroître la désertification et l'appauvrissement de la presqu'île, et crainte de nouvelles emprises militaires dans les années à venir, craintes justifiées comme on le constate en étudiant les effets de la militarisation sur la vie de la presqu'île.

Grignotage sournois des terrains

1ère conséquence : la plus visible, le grignotage sournois et incessant des terrains sans aucun bénéfice à long terme pour les habitants et souvent sans l'accord des municipalités et des particuliers.

- expropriations de 400 propriétaires sur l'Ile Longue et sur Guenvenez.

- expropriations de 6 exploitations agricoles à l'Ile Longue et à Guenvenez,

- expropriations faites souvent à des tarifs bas : si les expropriés de l'Ile longue ont été "honorablement" payés, ailleurs le prix payé par l'armée est dérisoire : "même pas 1 F le m²" affirme un petit exploitant agricole aux alentours de Guenvenez et "une bonne terre" 80 centimes autour de Quelern !

- le grignotage est énorme en hectares (voir carte) (exemple : 12 % de la superficie de la commune de Lanvéoc) mais surtout il s'accapare d'un nombre impressionnant de kilomètres de côtes : toujours à Lanvéoc des habitants protestent contre le

fait que l'armée bloque pratiquement tous les accès à la côte et ils réclament une cale civile.

- Toutes les pointes et caps sont pris par l'armée (sémaphores-antennes-terrains de manoeuvres...) et particulièrement la pointe des Espagnols (voir carte) interdisant la libre circulation des habitants et des touristes sur le front de mer.

- L'armée se croit de plus en plus en terrain conquis et s'approprie facilement des terrains (la municipalité de Crozon est actuellement en conflit juridique avec l'armée pour une parcelle près de Rostellec)

- grignotage efficace qui paralyse peu à peu toute la presqu'île et les côtes non seulement par l'achat de terrains mais aussi par la création de grands polygones d'isolement autour de l'Ile Longue et Guenvenez et aussi bien sur mer que sur terre et dans l'air (voir carte).



sur terre : Dans ces zones de servitude militaire, il est interdit soit de construire, soit d'agrandir les constructions (en hauteur surtout) sans l'accord de l'armée, soit de se promener. Ajoutez à cela les zones de tirs (condamnées parfois) et l'appropriation des terrains de particuliers lors de grandes manoeuvres (et là pas question de demander l'avis des gens).

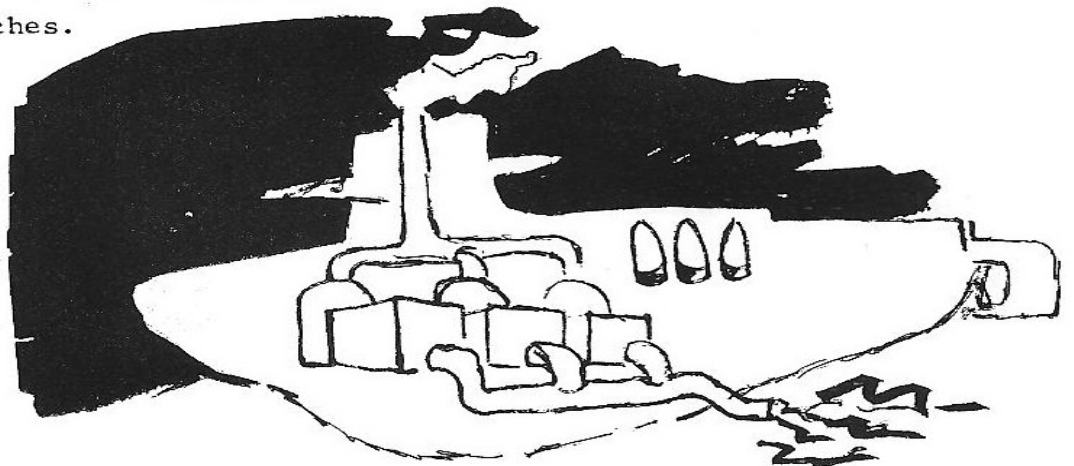
sur mer : Interdiction de mouillage, de navigation, de pêche en tous temps ou occasionnellement selon les zones. On remarque aussi que les balises délimitant ces secteurs s'écartent de plus en plus et augmentent les contraintes pour les pêcheurs. Lors de manoeuvres en baie de Douarnenez les pêcheurs et plaisanciers sont prévenus par affichage qu'ils ne doivent pas naviguer dans certains secteurs. A noter que l'armée a un certain contrôle sur le port de Morgat.

dans l'air : . servitudes aériennes au-dessus de la région,
 . servitudes radio-électriques,
 . sur les photos aérienne (carte I.G.N.) de grandes zones blanches.

L'armée refuse même de payer la patente

* Ces terrains accaparés par l'armée ne rapportent rien aux communes et augmentent leurs charges :

- propriétés d'état ils ne sont pas imposables : pas d'impôts fonciers.
- la municipalité de Crozon est en conflit avec les autorités militaires pour l'Ile Longue et Gwennenez déclarés comme établissements de pyrotechnique tombant sous la loi 1928 : d'après cette définition, l'armée devrait payer à la municipalité une patente proportionnelle à la valeur des terrains et au nombre d'emplois, ce qu'elle a toujours refusé de faire
- Et pourtant sans aucun apport financier les municipalités doivent pour l'armée créer et entretenir des infrastructures onéreuses (routes, ramassage des ordures-eau...) La municipalité est en conflit pour cela avec l'armée.



L'armée défigure les paysages et

LES TERRAINS :

La presqu'île est une très belle région : côtes sauvages falaises, grandes plages, sites variés, villages anciens... Les "aménageurs" militaires en ont dégradé une bonne partie (l'Ile Longue, Pointe des Espagnols, Gwevrennez...)

- grand déboisement, construction de hangars énormes, bâtiment disgracieux sur les côtes, collines éventrées, des routes "stratégiques".

- extrait de la présentation de Lanvéoc par le conseil municipal : "L'implantation de la Base aéronavale, de l'école navale, la station de démagnétisation, du parc à hydrocarbures crée des servitudes sur les terrains et l'environnement.

La récente construction en béton près du fort qui domine la cale n'a pas embelli le paysage, le dépôt de déchets goudronneux s'est accentué sur les grèves..."



La moitié des côtes sont désormais inaccessibles : DOTAINS MILITAIRE

Pollution de toutes sortes

- sonore tout d'abord la plus évidente pour toute personne restant une demie-journée à Crozon : manoeuvres incessantes : . bruits lancinants d'hélicoptères,
 . bruits des tirs,
 . convois militaires sur les routes (à noter parfois des incendies provoqués par des exercices de tir)

- pollution des eaux : l'Ile Longue a cinq sous-marins à propulsion nucléaire, ne l'oublions pas : c'est à dire de petites centrales nucléaires enfermées dans de "grands sous-marins noirs" et qui naviguent !

Il y a donc :

. maniment de matières radioactives dangereuses : tous les deux à trois ans, changement des barres d'uranium; transport de matières premières et de déchets radioactifs
 . mais il y a aussi rejets d'effluents radioactifs, dans la rade de Brest essentiellement, mais aussi dans la baie de Douarnenez et dans toutes les eaux où les sous-marins naviguent.

Jamais les études ni les prélèvements n'ont été communiqués à la population. Et pourtant les ostréiculteurs, les pêcheurs ne manquent pas dans la rade de Brest. (coquillages en tous genres- 3000 tonnes d'huîtres par an)

Avant l'installation de la 1ère base sous marine, un vieux marin affirmait déjà : "S'il y a la moindre contamination autour de l'Ile Longue, alors toute la rade, tout le pays seront contaminés. Pourquoi ? C'est à la hauteur de l'Ile Longue que se nouent et se dénouent tous les courants marins de la rade. Le jusant (la marée descendant) de l'Ile Longue, va chercher le flot provenant du goulet à demi-marée et remonte tout au long des côtes... Si les déchets atomiques (et il y en a !) doivent se balader entre deux eaux, ce n'est donc par vers le large qu'ils partiront : ils iront contaminer toute la rade et remonteront jusque dans l'estuaire de l'Aulne."

N.B. : le renouvellement des eaux de la rade ne se fait totalement qu'une fois tous les trois mois !
+ En Ecosse à Holyloch, les Américains ont construit une base de sous-marins atomiques. Officiellement, on a reconnu que le taux de radioactivité avait dangereusement augmenté !

* Accidents :

- Lors des manipulations, lors des carénages et des réparations des sous-marins (ils ont en effet parfois de gros chocs : rencontre avec un "ennemi mystérieux" !, avec un filet de pêcheurs !... mais chut ! top secret !) il y a eu des accidents plus ou moins graves touchant des personnels civils et militaires mais il est difficile d'en savoir

plus vu que l'armée bloque toute information (secret militaire encore !)

- Les militaires qui travaillent dans les sous-marins sont soumis à des contrôles très stricts avant et après chaque patrouille (de deux mois) des doses infimes, paraît-il, sont relevées à chaque fois mais ces doses s'accumulent !

- A noter aussi que les mairies sont pourvues d'un compteur Geiger !

La Presqu'île devient un désert

Déjà menacée par la centralisation économique qui touche beaucoup de régions et particulièrement la Bretagne, la presqu'île de Crozon a subi depuis 20 ans une désertification accélérée ou du moins une émigration de sa population jeune et active. aucune industrie ni même de petite zone industrielle et refus délibéré d'en créer.



. La construction navale (importante autrefois sur Camaret) est devenue infime.

. la pêche s'étend de plus en plus

. l'agriculture devient de moins en moins importante.

L'implantation de l'armée n'est pas étrangère à cette situation : en "hauts lieux" on ne veut pas favoriser le développement économique de cette région : elle est réservée à l'armée.

Quels emplois ont été créés ?

L'armée a favorisé l'émigration : elle n'a pas intérêt à garder une population jeune, attachée à leur coin :

. ainsi des pêcheurs au chômage se reconvertissaient en maçons pour constructions militaires. Mais l'armée rompait leur contrat au bout de 6 mois s'ils ne s'exilaient pas dans un autre chantier militaire en France.

. des jeunes sans emploi se voyaient refuser du travail dans les chantiers de Gwentenez parce qu'ils étaient du coin ! L'armée préfère une main d'oeuvre étrangère et mobile.

- cependant beaucoup de jeunes pour ne pas quitter leur pays se sont engagés dans l'armée ou travaillent pour l'armée, souvent à contre coeur et avec mauvaise conscience mais il n'y a pas d'autres emplois !

- La marine n'encourage pas l'implantation des familles sur la presqu'île, la main d'oeuvre civile et militaire vivent essentiellement sur Brest : . pas de lycée créé comme il avait été promis

. transports gratuits avec même des primes

. payés pour 8 h de travail, ils ne font réellement que 6 h 30 à cause du transport Brest-Crozon (1600 personnes environ traversent chaque jour la rade)

- Les militaires et leurs familles, ceux qui se sont installés sur la presqu'île ont transformé le tissu social de cette région :

4000 personnes étrangères au pays et très mouvantes (mutation tous les 2 ou 5 ans maximum) dégradent rapidement un tissu social :

. pas d'unité

. pas de mélange ou très peu

. familles souvent installées dans des coins spécifiques, très peu intéressées par le pays et ses problèmes

. ne font pas construire et ne se fixent pas

. beaucoup de jeunes militaires peu aimés par les gens du coin, désœuvrés créent souvent des bagarres, des heurts, des dégradations.

. hostilité souvent plus ou moins exprimée de la population vis à vis "des faillots".

* Isolement de la Presqu'île /

Un des problèmes cruciaux qui fait de la presqu'île souvent une île, un ghetto : l'armée a là aussi sa part : elle a tout intérêt à accentuer cet isolement : par exemple en concurrençant la vedette Le Fret/Crozon (qui n'a aucune subvention) : deux vedettes militaires transportent 2 fois par jour gratuitement les

militaires et leurs familles. Les vedettes privées ont protesté mais en vain, jusqu'à quand pourront-elles tenir ?

- Les lignes régulières de car qui relient Brest et Crozon sont pratiquement inexistantes et ne reçoivent aucune aide ni encouragement.

*** Incidence sur le commerce :**

Contrairement à ce que pensaient les commerçants avant l'installation des militaires l'afflux d'une population militaire n'a pas eu beaucoup d'incidences sur le commerce?

Ils ont déchanté : s'il y a tout de même un petit apport,

. les achats les plus importants sont faits à Brest (gratuité des transports)

. les intendances militaires ne se fournissent pratiquement pas sur la presqu'île car ils ont leurs propres coopératives.

-L'apport essentiel pour le commerce vient du tourisme qui depuis quelques années tend à décroître (aucun encouragement dans ce domaine). Pourquoi ? Si l'armée s'empare du cap de la Chèvre on peut mettre une croix à long terme sur le tourisme.

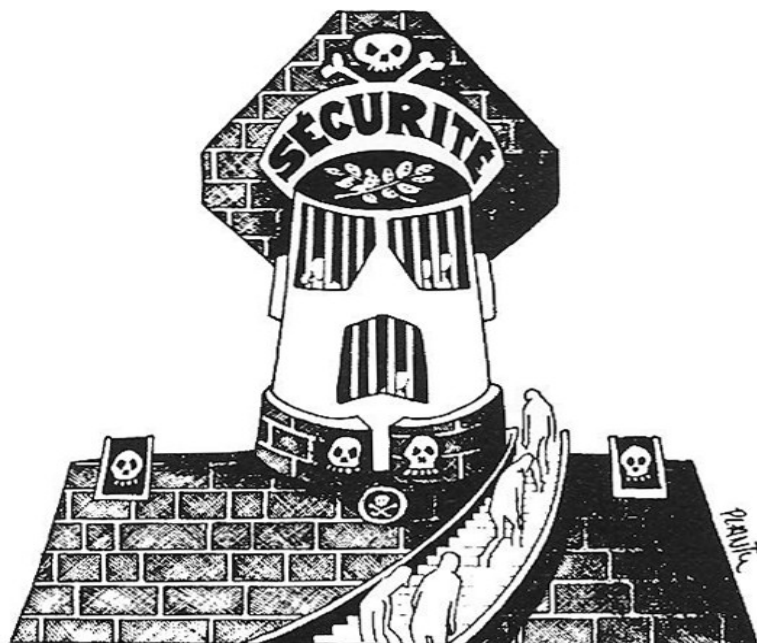
On ne badine pas la sécurité...

On ne vit pas à côté de bases militaires et surtout d'une base de sous-marins nucléaires, le fleuron de notre défense, sans être surveillé étroitement.

A Crozon même, un grand bâtiment bien barricadé avec antenne et double vitrage abrite la sécurité militaire (10 agents y travaillent) et surveillent étroitement aussi bien la population civile que militaire :

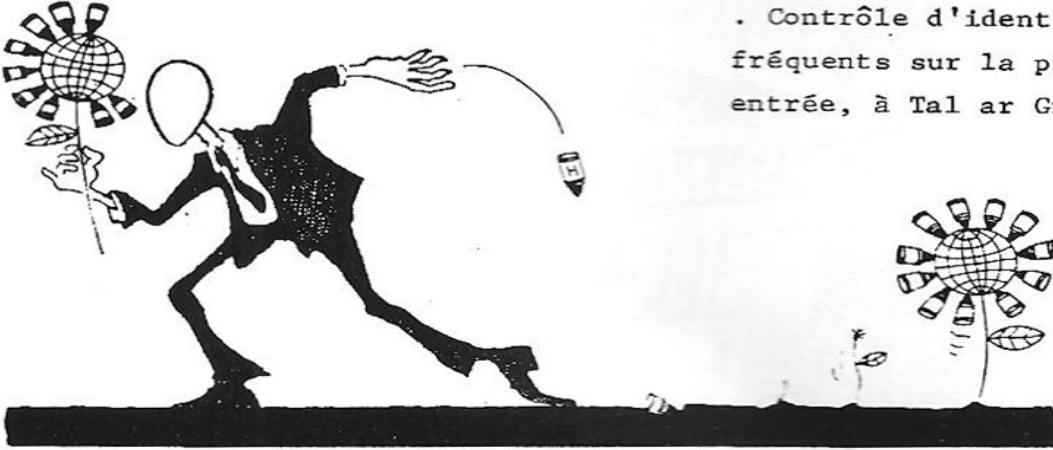
- . ils nous mettent tous en fiches (avec une oreille sur certains téléphones ??) Il n'ya pas longtemps nous avons su qu'ils en savaient long sur nous, ils ont, il est vrai, de nombreux indicateurs.

- . Ils assistent discrètement aux réunions que nous avons faites depuis juillet contre l'extension militaire.
- . Nous avons de plus une super-gendarmerie importante en effectif, construite contrairement à l'habitude à l'intérieur des barbelés militaires,



On compte actuellement deux fois plus de personnes participant à des occupations militaires que de médecins, infirmières et enseignants dans le monde. La sécurité des populations sert souvent à justifier les lois répressives.

ét entièrement dévouée, bien sûr, à la cause militaire : les gendarmes font souvent du zèle en relevant les numéros de voitures lors de certaines réunions ou manifestations.



. A Telgruc dans la gendarmerie un terminal avec ordinateur nous recense et nous étiquette soigneusement.
 . Au fort de Crozon, importante caserne de gendarmes maritimes.
 . Contrôle d'identité et barrages très fréquents sur la presqu'île, à l'entrée, à Tal ar Groas.

VERS UN DÉSERT MILITAIRE

Toute cette étude un peu rapide n'est pas très optimiste ni très rose sur la vie économique, sociale, et sur l'avenir de la presqu'île en prise avec la présence militaire. Les bruits d'extension militaire sur le Cap de la Chèvre, sur la baie de Douarnenez et où encore ?, ont émus les habitants qui se sentent depuis longtemps comme pris au piège et sacrifiés. Combien de fois n'ai-je pas entendu : "Un jour ou l'autre ils nous prendront tout, ils veulent faire de la presqu'île un désert militaire !"

Cette peur est ancrée dans beaucoup d'esprits et à cela s'ajoute l'angoisse d'être anéanti lors d'un conflit nucléaire.

Quelle cible sera touchée en premier lors d'une attaque nucléaire ? Mais la presqu'île de Crozon, Brest, le Finistère, bien sûr ! Rayés de la carte ! Pas d'importance pour le gouvernement central ! La France peut facilement vivre, dans tous les domaines sans la Bretagne, on peut de plus aisément, vu sa situation géographique, l'isoler et la mettre en quarantaine ! Alors est-ce hasard si actuellement on y concentre volontairement toute la force océanique stratégique et toutes les bases qui gravitent autour, est-ce gasard si on laisse crever la Bretagne sur le plan économique ??
 A méditer, c'est urgent.

LES PETITS SECRETS DE LA F.O.S.T.

La F.O.S.T. ou Force Océanique Stratégique est la 3ème composante des forces stratégiques françaises, les deux autres étant la composante pilotée (bombardiers MIRAGE IV avec bombe A de 70 kilotonnes) et la composante sol-sol-balistique-stratégique : S.S.B.S. (missiles du plateau d'Albion).

La F.O.S.T. a été créée en 1972 et est commandée par le vice amiral Pieri. Elle est composée de cinq sous-marins nucléaires lance-engins, les SNLE : le Redoutable (1972), le Terrible (1973), le Foudroyant (1974), l'Indomptable (1978), le Tonnant (1979). L'Inflexible est en cours de construction. Ainsi il y a toujours deux SNLE en patrouille, un en repos, un en carénage. Chaque SNLE est équipé de 16 missiles MSBS (mer-sol-balistique-stratégique). Ces missiles peuvent parcourir 2000 à 3000 km et portent une drague de 450 kilotonnes (25 fois Hiroshima), selon la date de construction des sous-marins.

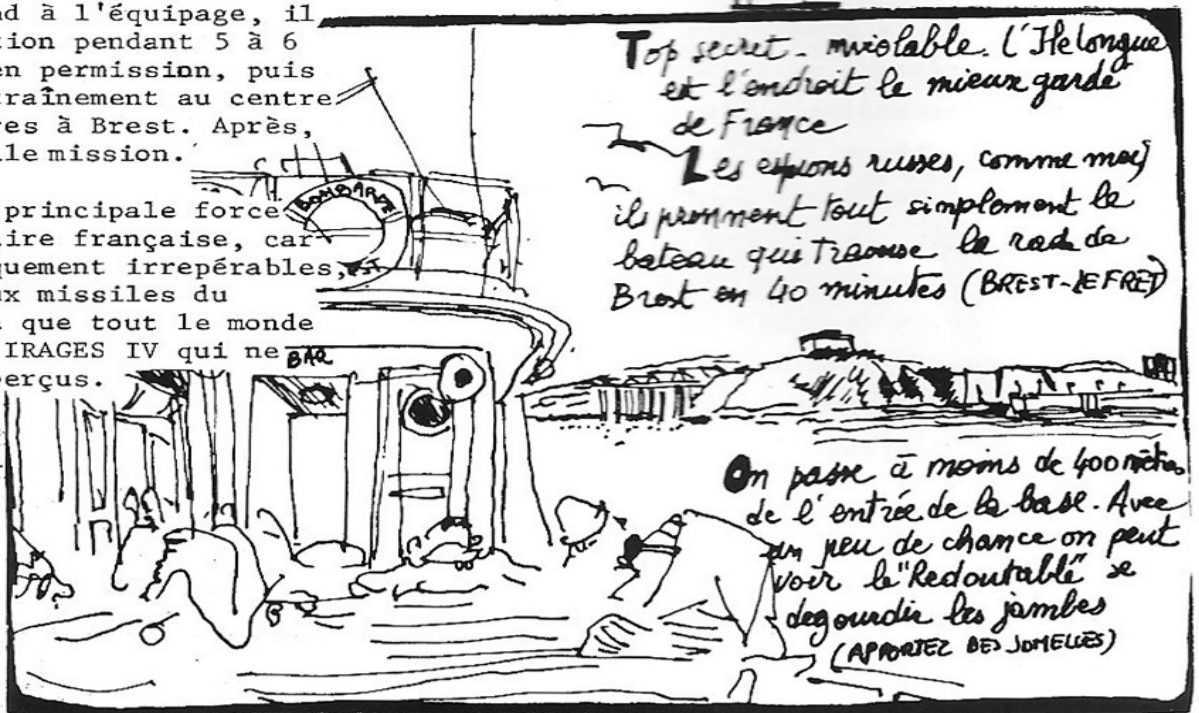
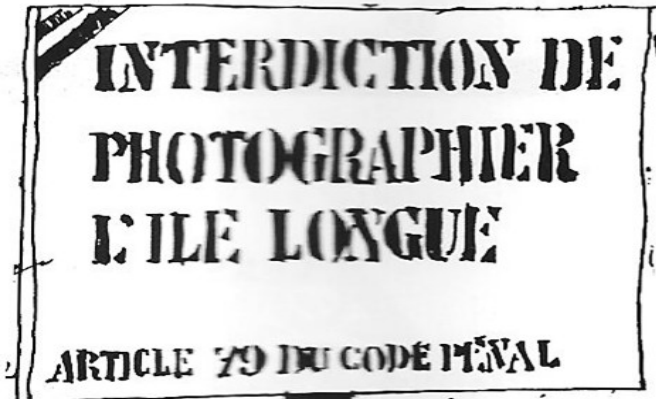
Les missions de plongée durent 60 à 90 jours. L'équipage est composé de 135 hommes. Après chaque mission, un SNLE reste de 4 à 5 semaines à l'île Longue - base opérationnelle des SNLE - pour une remise en état matérielle. Quand à l'équipage, il part en oxygénation pendant 5 à 6 semaines, puis en permission, puis 6 semaines d'entraînement au centre des Roches-Douvres à Brest. Après, c'est une nouvelle mission.

Les SNLE sont la principale force nucléaire militaire française, car ils sont théoriquement irreprésentables, contrairement aux missiles du Plateau d'Albion que tout le monde connaît et aux MIRAGES IV qui ne passent pas inaperçus.

Le commandant de la F.O.S.T. réside à Paris.

Les S.N.L.E. de l'île Longue dépendent du PC de Houilles (Yvelines) où se trouve la station d'émission du réseau général de la Marine : le Centre Millé. Ce PC est protégé contre les attaques nucléaires et abrite l'état-major de la F.O.S.T. Les communications avec les sous-marins en patrouille se font par le centre de Rosnay (Indre). C'est une

station à ondes très longues et grande puissance, dont la plupart des installations sont enterrées. La communication se fait dans le sens terre-mer seulement, pas en sens inverse.





**PHOTO INTERDITE EN PRESQU'ILE DE CROZON
SKEUDENNOU DIFENNET E KRAON**

L'île Longue était luxuriante
C'était la plus belle du pays
Et ils nous l'ont pris contre argent
Alors les soldats l'ont violée
Ils lui ont rasé la tête
Des bulldozers ont labouré ses entrailles
Aujourd'hui elle est méconnaissable
Et de son ventre mutilé ne sortent
Que monstres terribles et redoutables

Maurice Bihan
Crozon sept80

An Eenez Hir a oa glaz brao
Ar vrag kalz e oa er vro
Gwerzet eo bet evel eur gast
Ar zoudarded a zo lammet e barz
Touzed eo bet dezhi e fenn
Hag e boellou dismantied
Gant ar buldozer eo bet toulllet
A deuz e c'hof ne Denas er maez
Nemed chass an Ankou Nevez

Maurice Bihan
Kraon Gwengolo 80

UNE ATTAQUE NUCLÉAIRE SUR BREST ET L'ILE LONGUE, QUEL BILAN ?

A un moment où les stratèges envisagent la possibilité d'une guerre nucléaire, il est temps de s'interroger sur les effets d'une attaque sur Brest et l'Ile Longue, objectifs de choix avec l'arsenal militaire et la base sous-marine.

Il y a plus d'un an, le Congrès américain a rendu publique une étude envisageant toutes les conséquences d'un tel conflit pour la population. En particulier les effets de l'explosion d'une bombe de une mégatonne sur une grande cité ont été mis en chiffres de façon très précise.

L'étude de ces résultats nous permet d'envisager ce qu'il en serait pour notre région.

L'explosion d'une bombe nucléaire produit un ensemble d'effets différents et tous dévastateurs.

- Elle provoque d'abord un souffle formidable qui écrase et pulvérise tout sur son passage.

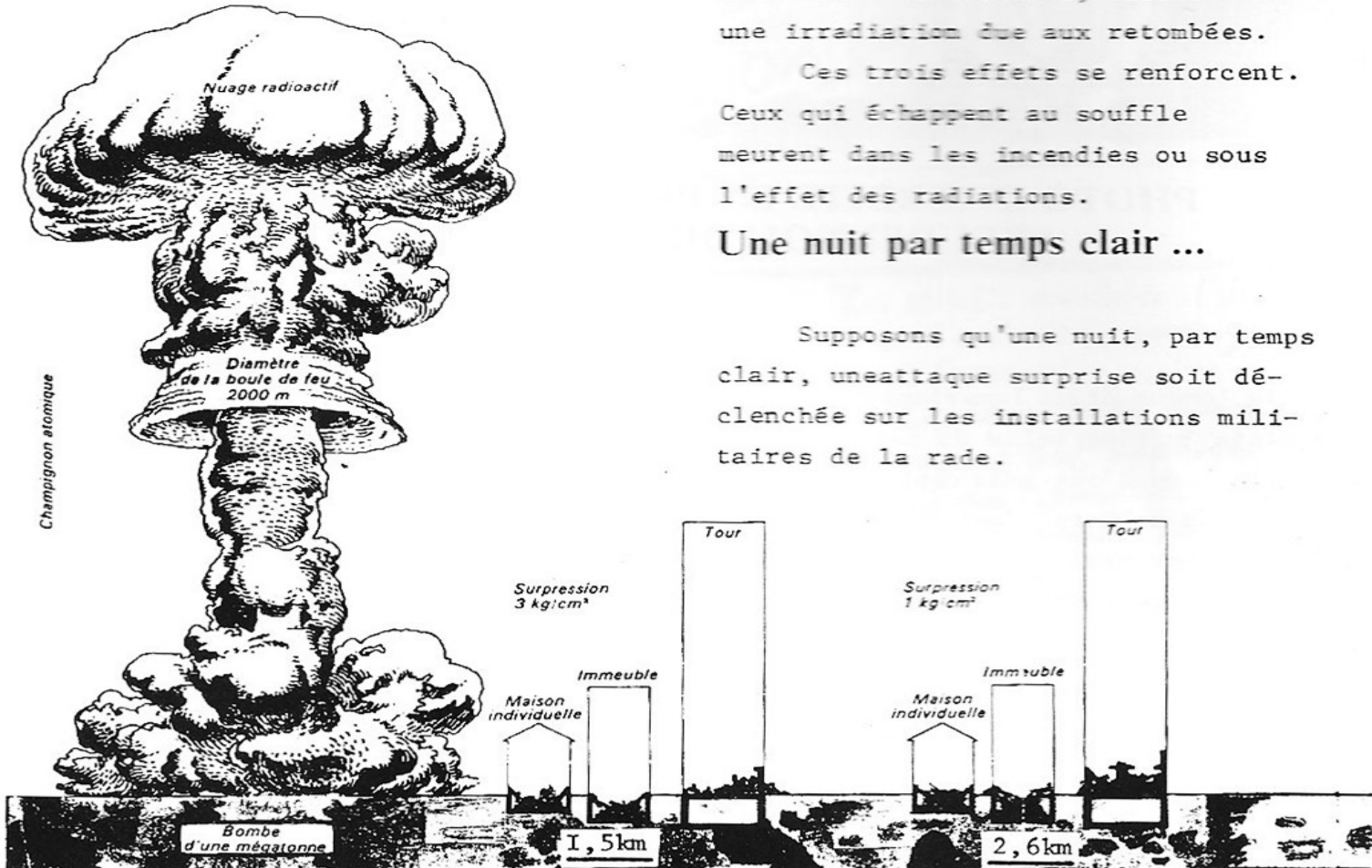
- Elle dégage des radiations thermiques très intenses responsables d'incendies spontanés, même à de très grandes distances.

- Elle émet des rayonnements radioactifs : d'abord des radiations directes très intenses, ensuite une irradiation due aux retombées.

Ces trois effets se renforcent. Ceux qui échappent au souffle meurent dans les incendies ou sous l'effet des radiations.

Une nuit par temps clair ...

Supposons qu'une nuit, par temps clair, une attaque surprise soit déclenchée sur les installations militaires de la rade.



L'engin de une mégatonne provoque un cratère de 300 m de large pour 60 à 100 mètres de profondeur. 5000 tonnes de débris fortement radioactifs sont ainsi arrachées au sol.

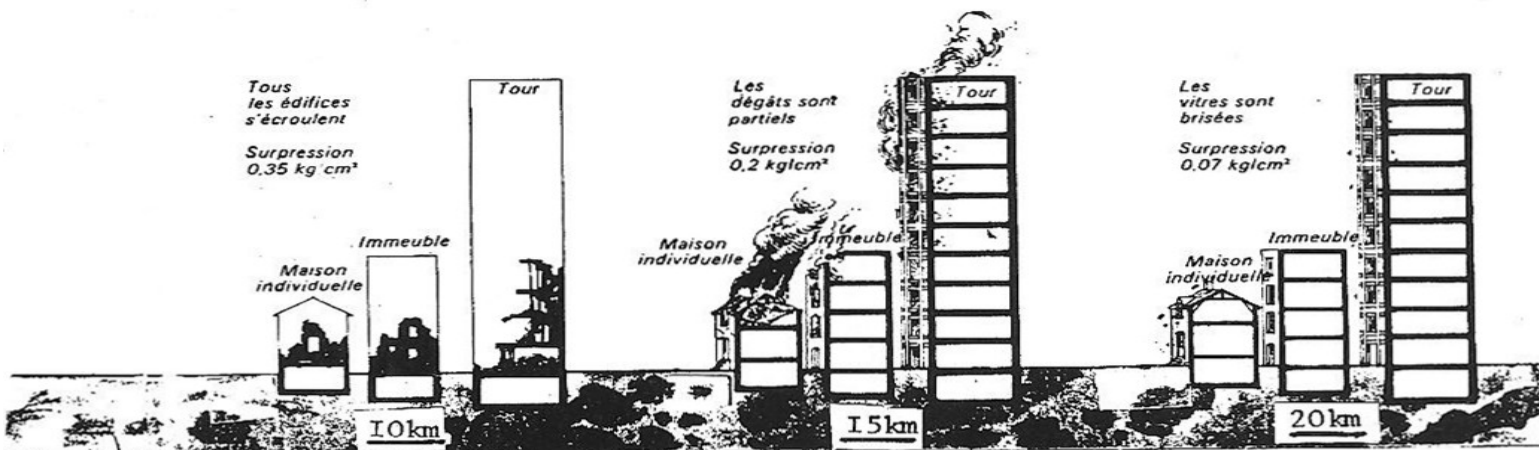
Jusqu'à 5 km du centre de l'explosion tout est rasé. Immeubles et pavillons ne sont plus que gravats couvrant le sol. La totalité de la population vivant dans la zone des 3 km est anéantie de même que plus de la moitié des personnes vivant dans la zone des 3 à 5 km. Ceux qui ont survécu au premier choc sont gravement blessés, pour la plupart brûlés et atteints par la radioactivité. L'incendie se déchaîne. Une boule de feu de 1 km de rayon irradie sa chaleur, allumant des incendies jusqu'à une distance de 15 km. Un gigantesque raz de marée ravage les côtes bretonnes.

Un coup sur l'île Longue fait ainsi entre 3000 et 5000 morts immédiats par effet de souffle. Un coup sur Brest détruit la ville : plus de 100 000 morts dès l'explo-

sion et peu de survivants parmi ceux qui résistent à ce premier choc. Les quelques militaires retranchés dans les abris enterrés de l'arsenal ne règnent plus que sur un immense cimetière.

Des retombées mortelles jusque 300 km

Dix minutes après l'explosion, les premières retombées radioactives, celles qui sont contenues dans la tige du champignon, atteignent le sol dans un rayon de 10 km. Une heure plus tard une seconde vague, celle de la tête du champignon, entraînée par le vent commence à retomber. Ces retombées seront finalement les plus meurtrières. La zone mortelle (dose reçue supérieure à 600 Rem) occupe une surface elliptique de 300 km de long sur 60 de large, soit environ 10 000 km². Il n'est pas exagéré de penser que sous l'effet des radiations, plus de 500 000 personnes mourront ainsi au bout de quelques heures ou de quelques jours.



Que se passe-t-il alors ?
 Quels secours espérer pour les rares survivants ? La totalité des hôpitaux et cliniques de la région brestoïse sont détruits. De toutes façons à quoi serviraient-ils ? Comment aller chercher les blessés, les brûlés dans des zones très radioactives où les voies de communication n'existent plus. Privés de soins, privés de nourriture, les rescapés ne survivront pas longtemps.

En cas de conflit nucléaire les intructions militaires prévoient le maintien sur place de la population civile dans les zones contaminées. On peut penser qu'après quelques tentatives de secours par la mer, la Bretagne serait totalement isolée du reste du pays et qu'on laisserait le temps agir; c'est-à-dire le temps à la radioactivité de décroître et aux mourants d'expirer.

Nous nous sommes limités à l'étude des effets d'une attaque sur les seules installations nucléaires implantées en Bretagne;

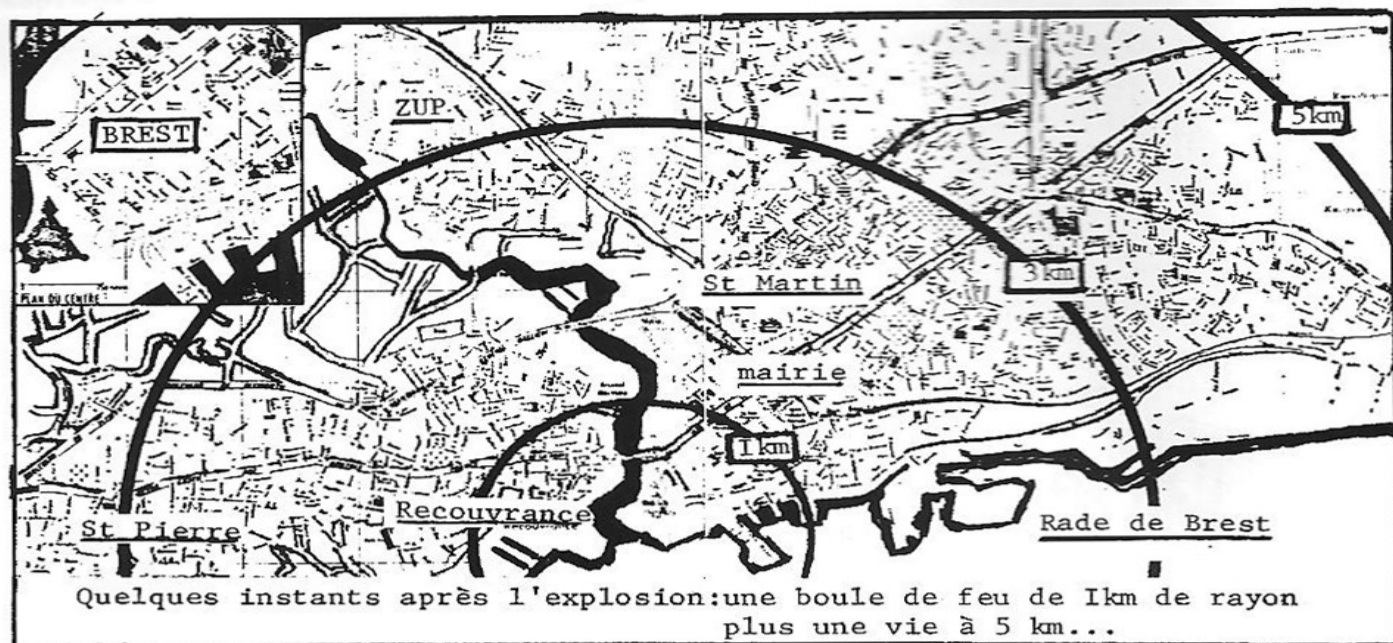
cette hypothèse n'est peut-être pas qu'une simple hypothèse d'école.

le rôle d'otages

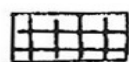
Ne pourrait-il y avoir une volonté stratégique de concentrer le maximum d'installations "sensibles" sur notre sol afin d'inciter un ennemi éventuel à porter ses premiers coups non pas sur l'ensemble du territoire français mais sur cette cible idéale truffée d'installations nucléaires qu'on lui désigne. On peut penser qu'après ce premier tir, le gouvernement français, mis devant le choix de la riposte (c'est à dire de l'anéantissement) ou de la négociation choisirai plutôt la deuxième solution.

La France s'offre ainsi la possibilité de ne perdre "que" la Bretagne dans un conflit nucléaire limité.

Accepterons-nous encore longtemps de rôle d'otages ?



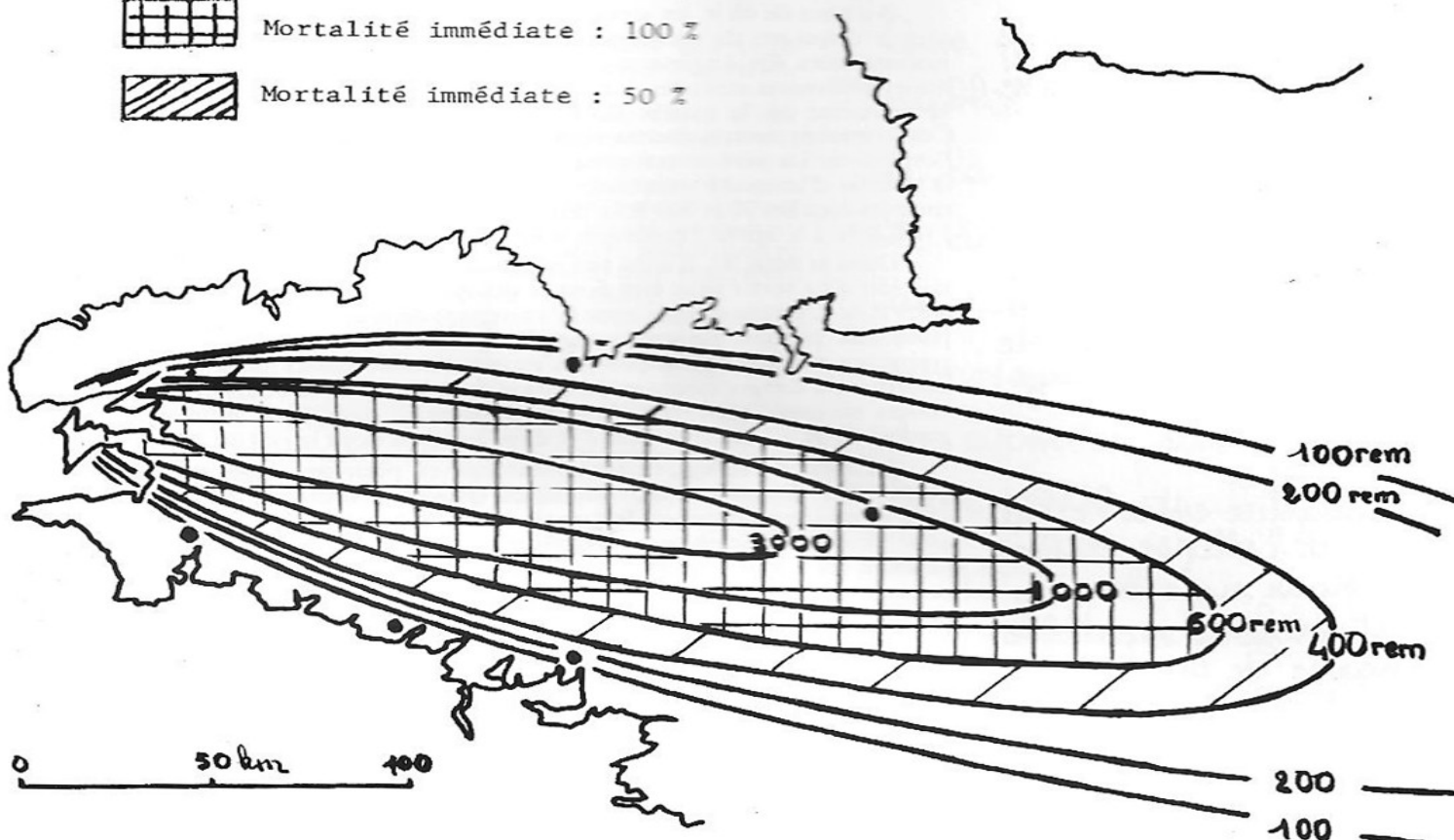
LES RETOMBÉES RADIOACTIVES APRÈS L'EXPLOSION D'UNE BOMBE DE UNE MÉGATONNE



Mortalité immédiate : 100 %



Mortalité immédiate : 50 %



Courbes isodoses correspondant aux retombées radioactives en 96 h dues à l'explosion au dessus de la rade de Brest d'une bombe équivalente à celle ayant explosé à Bikini en 1954. On suppose des vents de 24 km/h qui peuvent être orientés différemment (faire tourner l'ellipse). Il faut moins de 24 h pour que la pointe extrême de la courbe 100 Rem soit atteinte.

LES EFFETS DU RAYONNEMENT SUR L'ORGANISME

| | |
|-------------|--|
| 0-25 Rem | Pas d'effet décelable, dans l'immédiat. Effets retardés. |
| 50-100 Rem | Nausées, altération passagère de la formule sanguine. Effets retardés probables. |
| 100-200 Rem | Vomissements, fatigue, raccourcissement de l'espérance de vie, cancers, leucémies, tuberculoses. |
| 200-400 Rem | Epilation, diarrhée, stérilité, quelques décès au bout de 2 à 6 semaines. |
| 400-500 Rem | Vomissements une ou deux heures après, 50% de décès en 2 à 6 semaines. |
| 600 Rem | Toute activité cesse en moins de 2 heures. Rares survivants. |
| 1000 Rem | Toute activité cesse en moins de 5 minutes, mort certaine avant 6 jours. |

APRÈS L'ATTAQUE : W, X, Y, Z...

LES ZONES DE BOUCLAGE

24

Après l'attaque, la zone irradiée est isolée car la population survivante doit y être "maintenue sur place". Vous pourrez découvrir le dispositif de bouclage qui vous est destiné en lisant le document suivant qui est un extrait d'un exposé fait par le général Marchand devant la Société Française de Radioprotection le 21 juin 1977.

reprenez les différentes zones sur la carte des retombées radioactives.

ZONE W

elle est extérieure à l'ellipse 100 Rem (5000m de long pour 100 de large)

ZONE X

elle se situe entre l'ellipse 100 et l'ellipse 800 Rem donc pour une bonne part en zone mortelle (à partir de 400 Rem). A part cela elle est déclarée "faiblement contaminée"

3 mois dans cette ambiance cela doit être long....

ZONES Y Z

au dessus de 1000R. toute activité cesse en moins de 5 minutes

① cdp: coefficient de protection - facteur par lequel est divisée l'irradiation.

■ Ayant pris place dans les abris, la population doit y rester au moins 48 h.

Au bout de 48 h, les services de détection qui ont établi la limite de la zone alertée disposent de renseignements qui leur permettent d'établir les courbes iso-intensités. En Angleterre et en France, quatre d'entre elles servent à déterminer différentes attitudes. La première est la limite extérieure de la zone alertée, la deuxième est la courbe 0,3 R/h, la troisième 3 R/h, la quatrième 10 R/h. Ces intensités correspondent respectivement à 30, 300 et 1 000 R/h, 1 h après l'explosion. La surface comprise entre la limite extérieure de la zone alertée et la courbe d'intensité maximale 30 R/h est appelée zone W, celles comprises entre les courbes 30 et 300 R/h, puis 300 et 1 000 R/h, et à l'intérieur de la courbe 1 000 R/h 1 h après l'explosion sont les zones X, Y et Z.

Dans la zone W, il n'est pas nécessaire de rester 48 h dans les abris. L'autorisation d'en sortir peut être donnée dès que l'intensité du rayonnement tombe à 0,3 R/h. L'entrée dans la zone W en venant de la zone libre est signalée par des panneaux portant l'inscription « Danger de retombées radioactives ». Ces panneaux ne constituent pas une interdiction de passer mais sont destinés à informer du danger couru en pénétrant dans la zone. Au cours des 48 premières heures suivant l'explosion, la dose accumulée dans cette zone peut s'élever jusqu'à 80 R à l'air libre, soit 2 R dans les abris dont le cdp est de 40. ⁽¹⁾

La zone X est légèrement contaminée et, pour des armes mégatonniques, atteint des dimensions considérables (plusieurs centaines de kilomètres de long et plusieurs dizaines de large). Après 48 h en abri, les habitants de cette zone peuvent les quitter pour passer au maximum 4 h par jour à l'air libre pendant les 5 jours suivants. Les 20 autres heures de chaque jour doivent être passées, si possible, dans les abris ou au minimum sous couvert offrant un cdp de 10 environ. A la fin de la première semaine, la zone X redevient à peu près normale, toutefois, le temps passé à l'air libre est limité au strict nécessaire et ne doit jamais dépasser 8 h par jour pendant les 3 premiers mois. Une décontamination naturelle due à la pluie ou au vent ou une décontamination artificielle (lavages, brossages, décapages, etc.) rendent ces prescriptions moins strictes. Les passages entre zone X et zone Y sont signalés après les 48 h passées en abris, par des panneaux indiquant « Danger de retombées radioactives » et prescrivant « Défense de passer de X à Y ». Les habitants de la zone X sont informés de ce que leur intérêt est de rester sur place en raison du surpeuplement qu'ils pourraient trouver ailleurs et du risque de ne pas disposer d'un abri convenable en cas de nouvelle attaque. La dose accumulée à l'air libre dans cette zone varie de 80 à 800 R. Les prescriptions ci-dessus ramènent les doses accumulées ou physiques à : 2 à 20 R en 2 jours, 6 à 60 R en 7 jours, 12 à 120 R en 5 semaines, 14 à 145 R en 3 mois.

La zone Y est fortement contaminée. Les habitants de cette zone doivent prendre de sévères précautions pour éviter la maladie des rayonnements. Après les 2 jours sous abri, le temps à l'air libre ne doit pas dépasser 2 h par jour et le temps sous couvert 8 autres heures pendant 12 jours. Pendant les 3 semaines qui suivront, les habitants ne doivent pas demeurer à l'air libre plus de 4 h par jour et rester sous couvert aussi longtemps que possible. Enfin, pour le reste de la première année il ne doit pas être passé plus de 8 h par jour à l'air libre. Comme dans la zone X, le maintien sur place est la règle en zone Y. La limite intérieure de la zone Y est signalée pour éviter les passages en zone Z. Au cours de la première semaine, la dose accumulée à l'air libre en zone Y varie de 800 à 2 000 R et si l'on respecte les ordres ci-dessus en s'abritant dans les abris dont le cdp est de 40 les doses accumulées après l'explosion sont : en 2 jours de 20 à 70 R, en 14 jours de 50 à 170 R, en 5 semaines de 70 à 240 R, en 3 mois de 95 à 330 R.

La zone Z est très fortement contaminée. Plus on s'engage à l'intérieur de cette zone, plus la radioactivité est grande. La plupart des habitants risquent d'être malades et beaucoup peuvent être mortellement irradiés. Au cours des 48 premières heures suivant l'explosion, la dose accumulée y est supérieure à 2 800 R à l'air libre. La survie en zone Z est difficile à envisager pour ceux qui ne disposent que d'abris ayant un cdp voisin de 40 et leur évacuation s'impose dans les plus brefs délais après les premières 48 h. Il s'agit là d'une opération complexe qui nécessite un transport rapide pour limiter à moins d'une demi-heure le séjour à l'air libre. Les difficultés de l'opération sont accrues par le nombre des évacués et le fait que beaucoup d'entre eux se trouvent dans les régions endommagées. La zone Z peut être interdite pendant plusieurs mois. ⁽¹⁾

«SI VOUS ÊTES DEHORS CE JOUR LA... METTEZ DES GANTS»

Conseils pratiques. — Un peu partout des conseils ont été déjà donnés pour le cas de surprise au dehors par l'explosion (1).

En voici le résumé :

— se coucher immédiatement sur le ventre, la tête et le thorax appuyés sur les bras fléchis, à cause du danger de l'onde de choc propagée par le sol;

— se placer contre le bas d'un mur, d'une haie, d'une palissade, le rebord d'un trottoir, dans le fond d'un fossé, c'est-à-dire derrière tout ce qui peut former écran contre le souffle, la vague de chaleur, les rayons et les neutrons;

— attendre au moins une dizaine de secondes pour se relever, ne le faire qu'après que les débris projetés seront retombés;

— si l'on est surpris dans sa maison, se mettre plutôt contre un mur ou une cloison intérieurs que contre le mur extérieur, l'endroit le plus sûr étant l'angle de la cheminée;

— dès qu'une alerte est donnée, gagner l'abri le plus proche;

— à défaut d'abri, se couvrir d'un manteau, de journaux, de tout ce qui peut protéger de la chute des poussières radioactives;

— s'il est possible, mettre des gants et le masque contre les gaz;

— à défaut de masque, respirer à travers un mouchoir dans la zone de destruction;

— si l'on n'est pas couché sur le ventre, replier les bras devant les yeux et ne pas regarder en l'air;

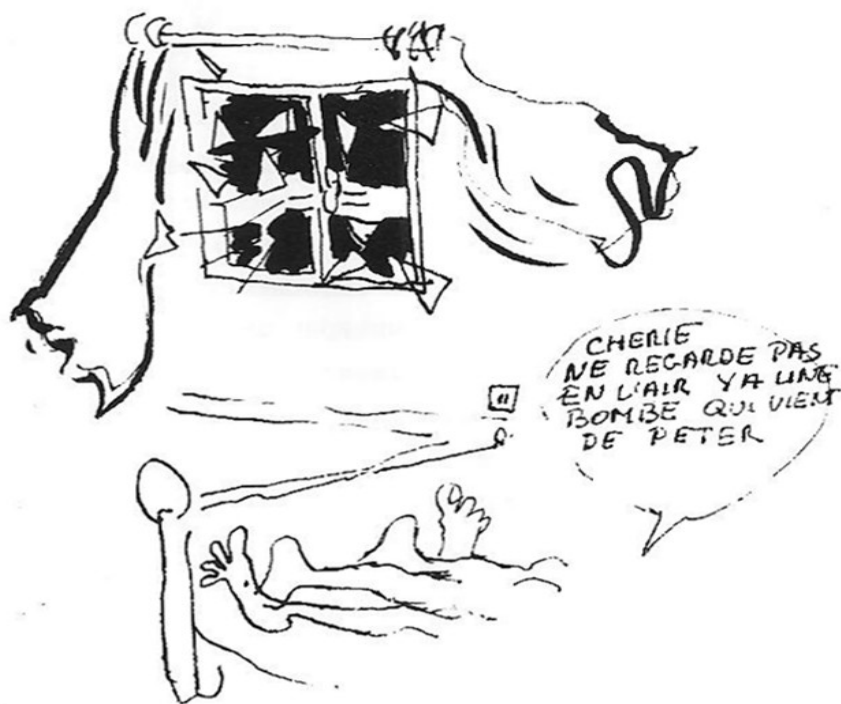
— se tenir à distance des fenêtres afin d'éviter les blessures par éclats de vitre;

— attendre une dizaine de minutes au moins avant de sortir des abris, mais les quitter en cas de menace d'incendie ou d'écroulement;

— s'abstenir pendant quelque temps de boire, de manger, de fumer, à cause du danger de contamination;

— se débarrasser le plus tôt possible des vêtements et des chaussures qui ont pu être contaminés et mettre des vêtements et des chaussures propres après s'être lavé complètement.

(1) Voir en particulier l'Instruction sommaire de l'Etat-major de l'Armée sur la protection contre les attaques atomiques. TTA 603-604, 1952. Berger-Levrault, Paris.



Que faire si vous avez oublié votre abri portatif à la maison?

Le document ci contre est un résumé de l'« instruction sommaire de l'Etat-major des armées sur la protection contre les attaques atomiques ».

Si vous avez survolé les articles précédents vous mesurerez le « sérieux » de tels conseils.



TEMPS de GUERRE
200 Rem Maxi

Savez vous qu'il existe des doses maximales admissibles pour le temps de guerre? C'est 200 Rem.

Espérons que l'ennemi est au courant et qu'il n'aura pas le mauvais esprit de nous en expédier davantage. En cas de dépassement vous pourrez toujours adresser réclamation à l'Etat-Major de l'armée qui transmettra.

SOMMES NOUS PROTÉGÉS ?

Un rapport du Sénat daté d'avril 1980 confirme ce que nous savions déjà : en France il n'existe aucune protection de la population en cas de guerre, qu'elle soit classique, bactériologique ou nucléaire.

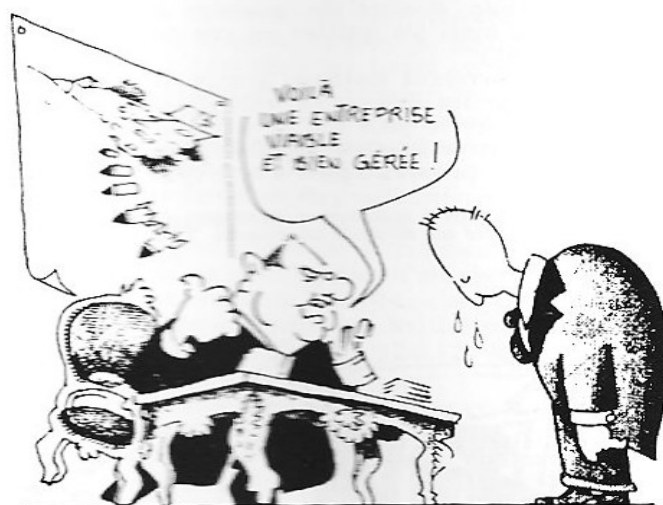
Résumons. Dans ce document de 123 pages, MM MARCELLIN et BONNEFOUS constatent d'abord que la guerre nucléaire est à l'ordre du jour y compris sous la forme de l'acte terroriste perpétré par un groupe subversif ou par un chef d'état "peu responsable" (il en existe ?).

Face à cette situation qu'existe-t-il en France ? Absolument rien. La doctrine officielle s'exprime de la façon suivante :

- Nous sommes tellement sûrs de la valeur dissuasive de notre force de frappe que nous n'avons aucun besoin de protéger nos populations. Au contraire, le fait de les protéger laisserait croire à des doutes de notre part. Donc, protection pour personne sauf, s'entend, pour l'état-major militaire et les membres du gouvernement (il ne manque rien dans l'abri de Giscard, même pas les fourchettes à escargot) - Il faut dire aussi que le France n'ayant pas des moyens financiers illimités il fallait choisir : ou construire des armes nucléaires ou protéger la population. A l'inverse de gouvernements plus sages, les

nôtres ont choisi la première solution, résultat : une simple bombe de une mégatonne sur les installations militaires de la rade de Brest ferait entre 500 000 et un million de morts en quelques jours.

Pendant ce temps le Danemark entretient une forte réserve chargée de la protection civile, la Norvège est en mesure d'enterrer la moitié de ses habitants.



Partant de ces constatations MM MARCELLIN et BONNEFOUS invitent le gouvernement français à un programme de construction d'obus avec pour objectifs :

- de resserrer le lien entre la nation et ses dirigeants,
- de renforcer l'aspect dissuasif de notre force de frappe.

Les gouvernés que nous sommes auraient tendance à y trouver un troisième intérêt : des abris tout simplement pour nous abriter et

permettre au maximum d'entre nous de survivre au cataclysme que certains gouvernements, que l'on peut également qualifier de terroristes, commencent à faire entrer dans le domaine du possible.

Des abris pour le maintien de l'ordre

On trouve développédans ce rapport une idée bien inquiétante : un programme d'abris pour le maintien de l'ordre. En cas de cataclysme (guerre, mais aussi par exemple accident sur une centrale nucléaire), le meilleur moyen de contrôler et de fixer la population serait de lui désigner des abris à rejoindre immédiatement. La grosse inquiétude de MM MARCELLIN et BONNEFOUS semble être en effet la panique et la colère difficilement contrôlables de la population face à un tel événement. Il n'est en effet pas évident que les gendarmeries qui poussent en ce moment en Bretagne comme des champignons seraient des éléments dissuasifs suffisants. Il deviendrait alors intéressant de persuader la population que son salut est dans les "abris" même si la sécurité offerte se révèle rapidement illusoire.

Refuser l'arme nucléaire

Si nous voulons réellement écarter la menace d'anéantissement, il n'est pas d'autre solution que :
- d'abord supprimer la cause du

danger, c'est-à-dire les installations militaires implantées en Bretagne et avant tout la base nucléaire de l'Ile Longue (Pour un autre système de défense).

- ensuite organiser une défense civile qui permette en particulier la mise à l'abri de toute la population et prévoie toutes les questions d'intendance (alimentation, santé, communications...) pour temps de crise.

Les pays neutres qui bien que n'étant pas des cibles immédiates se sont dotés d'une telle infrastructure nous semblent à ce sujet pouvoir servir d'exemples.

Il n'est pas trop tard

Les directions des deux grands partis de gauche, en rejoignant la droite ont rompu le front du refus qui s'était constitué contre l'arme nucléaire. Leurs militants bien que sincèrement hostiles à ce revirement sont restés sans réagir., même en Bretagne.

Pourtant chaque nouveau sous-marin construit amplifie la menace du cataclysme dans lequel nous serons les premiers à disparaître.

Nous qui vivons au coeur de la cible, nous devons reprendre le flambeau du pacifisme et de la lutte contre la force de frappe sans nous laisser impressionner par les décisions des états-majors politiques qui visent toutes à faire de nous des otages dans un ghetto nucléaire.

DU DANGER DES CENTRALES NUCLÉAIRES

Vu par M. MARCELLIN

Nous ne résistons pas au plaisir de vous communiquer intégralement le passage suivant prélevé dans la page 108 du rapport.

" Un examen des "points sensibles" de notre défense fournit déjà une première indication sur les objectifs de frappe d'un adversaire éventuel. Partout où ces "points sensibles" coexistent avec une nombreuse population sédentaire, il conviendrait de prévoir un programme progressif de construction d'abris "antisouffle", financé par les établissements intéressés."

" Les entreprises publiques qui, tel Electricité de France, introduisent localement des éléments de risque, comme l'implantation de centrales nucléaires pouvant constituer des cibles privilégiées, devraient supporter le coût de la protection des populations."

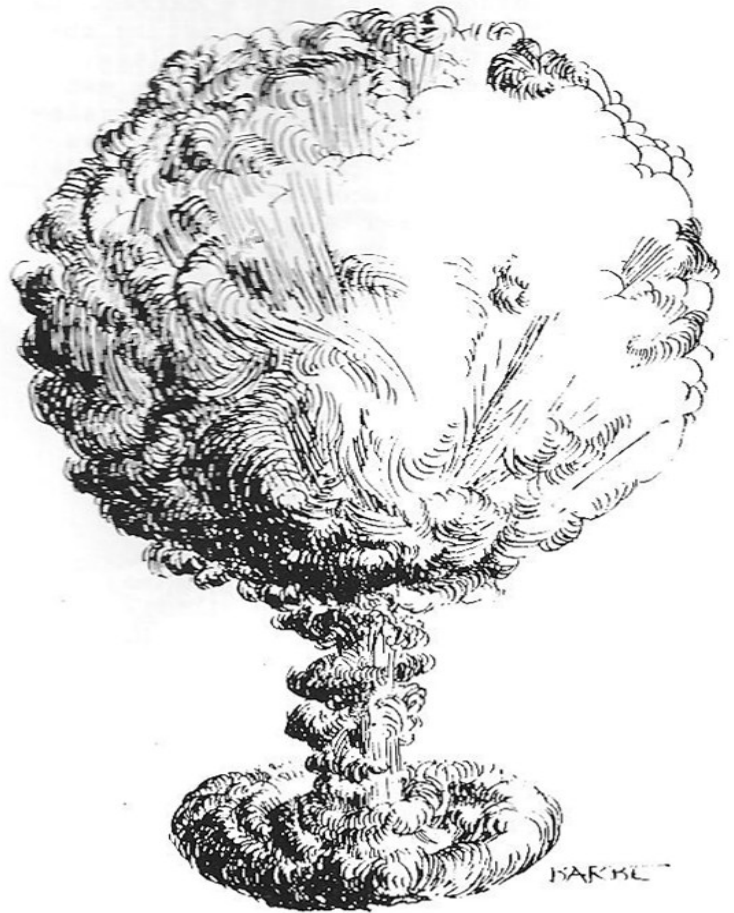
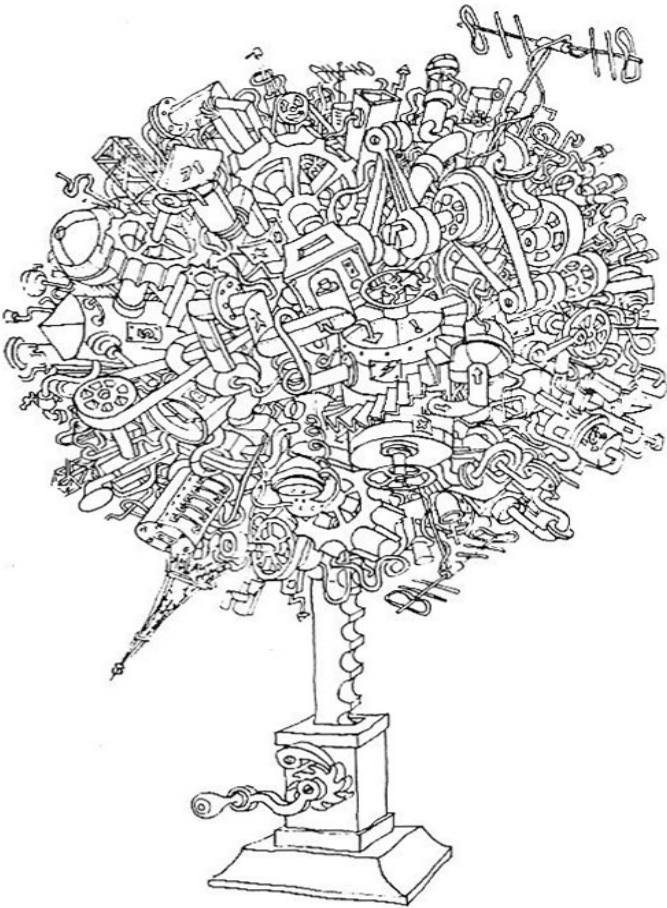
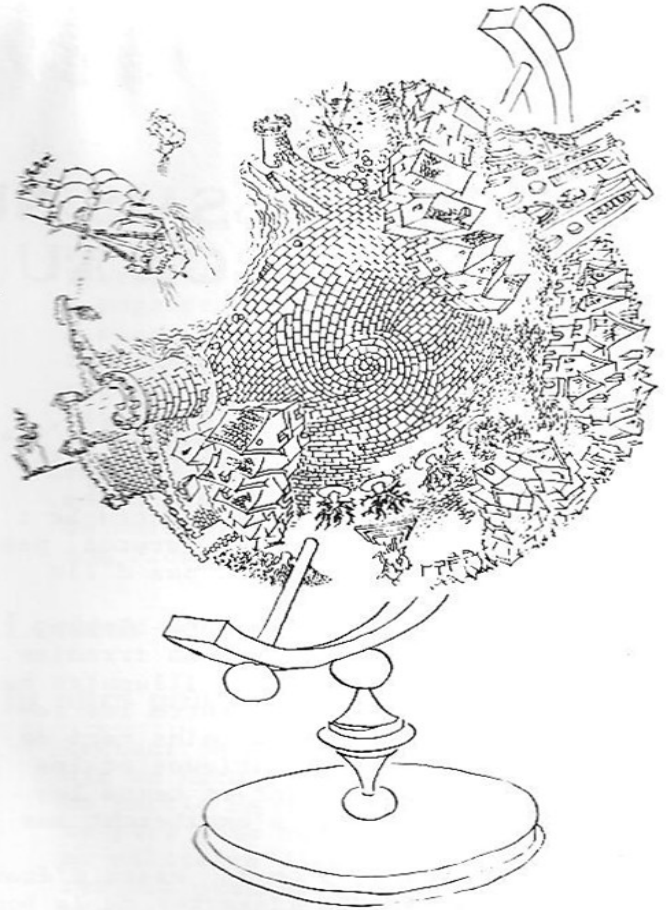
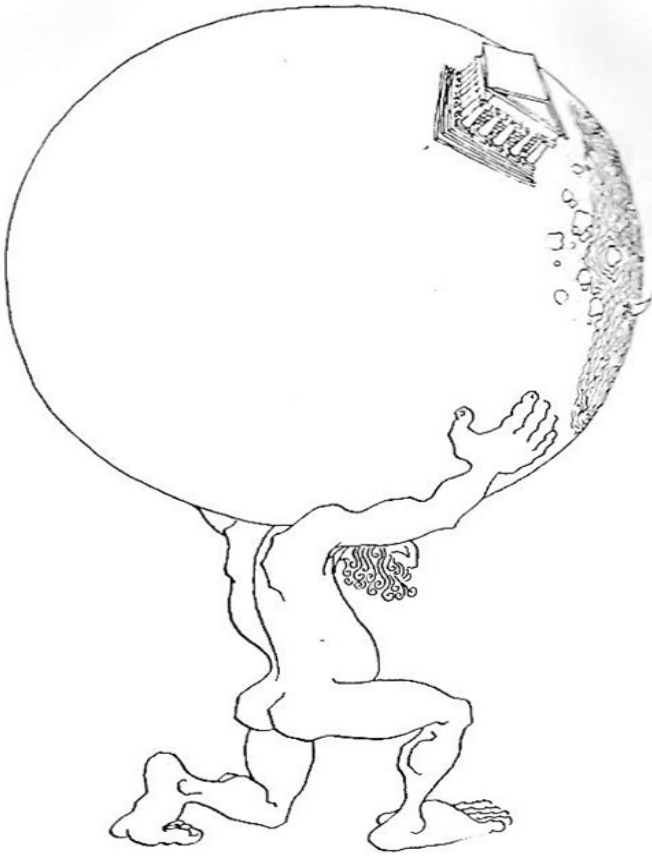
" Dans les régions vulnérables, les futurs programmes immobiliers devraient de tels abris au-delà d'un certain seuil de capacité d'hébergement; la majoration du coût de ces programmes inciterait ainsi les promoteurs à ne pas construire autour de ces "points sensibles"."

- Ainsi voici donc révélé par M. MARCELLIN un des dangers des centrales nucléaires (Plogoff n'est pas loin) : ce sont des cibles de choix en cas de conflit. On peut aussi lui rappeler que tout simplement un accident de type Harrisbourg allant jusqu'à son terme avec fusion du cœur et expulsion de matières radioactives dans l'atmosphère produirait des retombées et donc des morts en quantité tout à fait comparable à celle produite par une bombe atomique.

- Quant à sa proposition de faire payer à EDF le coût de la protection de la population, on peut penser qu'elle va faire bondir son collègue GIRAUD. Déjà si on en croit la commission des finances de l'Assemblée Nationale et le commissariat au plan, le programme électronucléaire n'est pas rentable mais si il faut en plus en atténuer les dangers par une pro-

tection civile adéquate il devient alors franchement ruineux.

- Pour finir, le clou : M. MARCELLIN est de ceux qui en tant qu'élus bretons réclament une centrale nucléaire afin, n'est-ce-pas, de permettre l'industrialisation de notre région car, comme chacun sait, les industriels n'ont rien de plus pressé que de s'installer au pied des réacteurs. Changeant de casquette, M. MARCELLIN devient sénateur parisien "responsable". Il propose alors au contraire de taxer les programmes immobiliers aux abords des centrales afin de dissuader les promoteurs de construire autour de ces "points sensibles". Si nous ne savions pas encore ce qu'est un élu "aux ordres", M. MARCELLIN nous en donne un bel exemple. Il n'en manque pas en Bretagne et, hélas, dans tous les horizons politiques.



ESSAIS NUCLÉAIRES : DE MURUROA AU PARC D'ARMORIQUE

Le lien est si évident qu'il n'y a que les imbéciles pour ne pas le voir ou pour pratiquer à tout prix la politique de l'autruche :

1) Sans les essais de Mururoa, pas de "force de frappe", pas d'Ile Longue;

2) Si "nous" les faisons là-bas, c'est que nous préférons irradier le voisin et mettre l'illusoire barrière des antipodes entre les retombées et nous. Au moins ceci de gagné pour les politiques et les militaires. Pendant ce temps les "contestataires" s'exciteront sur des ersatz...

Pour ma part, j'en ai assez d'écouter les experts dissenter de la bombe. Les politiciens "réalistes", les scientifiques fascinés, les militants paranoïaques ont la tête carrée. La bombe n'est plus qu'une notion abstraite d'un discours d'exaltés. Bien entendu, l'argumentation est fondée sur une escroquerie invraisemblable : "On ne se servira pas de la bombe... ça ne dépend pas de nous..." Le discours s'arrête là où précisément son objet est mis en oeuvre : pour ces gens, parler de la bombe, c'est taire son explosion. Pourtant, aux îles MARSHALL, cet archipel de MICRONESIE, le gouverneur militaire américain déclarait "On va faire des expériences nucléaires pour le bien de l'humanité, et pour mettre fin à toute guerre mondiale". C'était en février 46. En 1952, explosion de la première bombe thermo-nucléaire "MIKE" sur l'atoll d'ENIWETOK (puissance 10,4 mégatonnes (500 fois Hiroshima) MIKE pulvérise l'île d'ELUGELAP et laisse un cratère de 60 m dans le récif de corail.

Le 1er mars 1954, explosion de BRAVO (bombe thermo-nucléaire de 15 mégatonnes) L'explosion provoque un éclair delumière aveuglant suivi d'une boule de feu qui s'élance vers le ciel à une vitesse de 480/h. En dix minutes le nuage nucléaire géant atteint 30 km. Des vents de plusieurs

centaines de km/h au centre de l'explosion. 1 h 30 après l'explosion de la cendre blanche tombe sur les 25 pêcheurs japonais du "Dragon bienheureux", à 25 km au-delà de la zone de sécurité, soit à 150 km du lieu de l'explosion. L'équipage, le bateau et le poisson sont fortement radio-actifs. L'un des marins meurt le 23 septembre. Après son incinération, ses cendres sont encore radio-actives. Les autres pêcheurs sont atteints de leucémie. D'autres thoniers (dont le Shiomyio-Marui qui est à 1500km) sont également atteints et leur cargaison, impropre à la consommation doit être rejetée à la mer. Selon la commission de l'énergie US, environ 90 % des irradiés de Rongelap présentaient des lésions de la peau, perte de cheveux à partir de Deux semaines après l'explosion. En 1956, 13 essais de bombes atomiques et à hydrogène.

En 1958, nombre de fausses couches et enfants-morts-nés chez les femmes de Rongelap exposées aux retombées (plus du double).

1964, les premières tumeurs de la thyroïde apparaissent chez les habitants de Rongelap. Egalement des retards de croissance importants chez les jeunes enfants.

En 1962, le député des îles MARSHALL, Atasi Bacos accuse les Etats Unis de laisser en toute conscience le peuple des Iles MARSHALL exposé aux retombées radioactives afin d'étudier les effets des radiations sur des êtres humains, et déclare que l'équipe médicale utilise les gens de Rongelap comme cobayes.

En avril les "Forces Aériennes" mettent l'île de RUNIT (site de plusieurs importants essais nucléaires) en quarantaine. Un rapport sur les radiations suggère que RUNIT ne pourra être habitée pendant 240 000 ans. Venons-en maintenant aux TUAMOTU, cet archipel d'atolls qui ressemble un peu à celui de MARSHALL, mais situé plus au sud, dans l'hémisphère

austral (des noms : Mururoa, Fanguta, Tureia...) qui nous ramène à notre propos appelé en langage militaire, force de frappe, de dissuasion, riposte modulée...

Je ne vais pas recommencer, comme pour les MARSHALL, par un historique détaillé de ce qui s'est passé aux TUAMOTU,, ce serait fastidieux. Mururoa, c'est aussi les effets, visibles dans l'instant, même si dans l'immédiat on ne sent ni ne voit rien, des retombées radioactives, retombées qui tuent les oiseaux, les poissons, s'infiltrent dans les fruits, dans les chaînes alimentaires, subsistent dans le sable, les alluvions, les coquillages et les crabes.

Il n'est pas étonnant alors que la prise de conscience conduit certains individus à :

"Croire la guerre nucléaire possible, et de plus en plus probable au fur et à mesure de la dissémination des armes atomiques"

"A refuser de participer plus longtemps aux expériences atomiques françaises de Polynésie"

Ce fut le cas de Philippe KRYNEN et de Jacques RIONDE qui démissionnèrent de l'armée en 1968 pour cause de refus de servir la bombe".

Il y a des choses comme cela, insupportables, qui conduisent jusqu'à la rupture d'avec le système qui les a engendrées et le perpétue. Il y a aussi ces choses cachées, la partie immergée de l'iceberg, que l'on connaît si mal à cause du secret militaire si bien gardé, à cause de la distance (Mururoa : 18 000 km de Paris), à cause de nos petits problèmes à nous, à la hauteur du clocher de notre village, même s'il a pour nom Ploumoguer ou Plogoff.

Lecteur de NUKLEEL, si demain tu pars pour Mururoa...

Lecteur de NUCKLEEL, quel est l'avenir de Mururoa ? La réponse dépend en partie de nous. Mais si demain, tu pars pour Mururoa comme appelé au militaire d'active, ou ce qui revient presque au même comme coo-pérant, ne reviens pas nous proposer ton discours en disant que la réalité surpasse, hélas O Combien, l'imagination et qu'avant de partir tu ne savais pas. Tu ne peux plus dire cela.

Demain a déjà sonné. L'apocalypse risque d'être pour aujourd'hui. La bombe atomique doit être détruite.

MURUROA où est la

bombe



TRAVAILLER POUR LES MALADIES

Les premières études sur les effets de la radioactivité sur l'organisme humain ont été faites dans le domaine militaire car un grand nombre de personnes ont été exposées aux radiations pendant plus de 30 ans. Les principales études concernant les travailleurs de l'industrie nucléaire proviennent du centre nucléaire d'Hanford (USA) et du chantier naval de Portsmouth où sont réparés les sous-marins nucléaires.

LE CENTRE NUCLEAIRE D'HANFORD

Cette étude faite par les Drs MANCUSO, STEWARD et KNEALE porte sur 35 000 personnes qui ont travaillé de 1944 à 1977.

"Les doses de rayonnement reçues par chaque travailleur pendant sa vie professionnelle, ont été enregistrées régulièrement, et ceilongtemps avant sa mort. S'il n'y avait pas de risque de cancers induits par le rayonnement, la dose devrait être la même pour les morts par cancers et les morts pour d'autres causes. Ceci à condition que le nombre de personnes soit suffisamment grand.

Le premier résultat troublant fut de découvrir que les travailleurs qui étaient morts de cancers avaient reçu des doses plus élevées que ceux morts pour d'autres causes, et la différence était significative.

Comparées avec ce qu'on a le "droit" de recevoir, 5 rem par an, dose qui est supposée être sans danger, les doses reçues par les deux populations (morts par cancers et morts par non cancers) étaient faibles, mais celles reçues par les morts par cancers étaient appréciablement plus élevées.

LE CHANTIER NAVAL DE PORTSMOUTH

L'étude sur les ouvriers du chantier de Portsmouth (USA) a porté sur 1722 personnes mortes entre 1959 et 1977. Les causes de mort furent identifiées à partir des certificats de décès. C'est à Portsmouth que sont effectuées les réparations des sous-marins nucléaires.

Une enquête menée auprès des familles proches de 592 ouvriers morts, a permis de déterminer ceux qui avaient travaillé sous rayonnement. Parmi eux, il a été trouvé 8 fois plus de leucémie et 65 % de cancers supplémentaires par rapport aux travailleurs qui n'ont pas travaillé sous rayonnement, et cela pour des doses cumulées estimées à moins de 10 rem. A ce niveau de rayonnement, les risques estimés par la C.I.P.R. ne prévoyaient pas d'accroissement appréciable du nombre de cancers. Le risque de cancer trouvé chez les travailleurs de Portsmouth est beaucoup plus grand que celui officiellement reconnu.

LE NUCLÉAIRE MILITAIRE...

PROFESSIONNELLES

C.I.P.R. : Commission Internationale de Protection Radiologique.

LE PROBLEME DES "FAIBLES DOSES"

Les normes en vigueur en France sont actuellement :

- dose maximale admissible pour les travailleurs directement affectés à des travaux sous rayonnement : 5 rem par an pour une irradiation non localisée sur un organe particulier.

- La dose maximale admissible (DMA) pour tout individu du public est de 0,5 rem par an (la population autour de La Hague par exemple).

Comment la Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR) fixe-t-elle les normes ? En définissant un risque "acceptable" pour les travailleurs et un risque " acceptable" pour la population. Elle a estimé que le risque "acceptable" pour les travailleurs devait correspondre au risque professionnel des industries les plus sûres et pour la population au risque correspondant aux transports publics.

Actuellement, il est reconnu par tous ceux qui étudient les effets du rayonnement que : "Toute dose de rayonnement quelque soit son niveau cause des dommages génétiques et induisent des cancers.

OU EN EST LA SITUATION DU POINT DE VUE DES MALADIES PROFESSIONNELLES ?

Celles-ci peuvent survenir à la suite d'incidents ou d'accidents où le travailleur prend une dose d'un coup ou bien à la longue par effet cumulatif de faibles doses. (Voir le tableau n° 6). Pour les cancers, le temps de latence est long, 10 à 15 ans. On nous dit que l'industrie nucléaire est sûre puisque peu de maladies professionnelles sont déclarées. Il faut d'abord se rendre compte que très peu de travailleurs connaissent leurs droits : En France, la présomption joue en faveur du travailleur. C'est-à-dire que si le médecin déclare un travailleur en maladie professionnelle, c'est à l'employeur et à la Sécurité Sociale de faire la preuve du contraire. Mais il y a très peu de maladies inscrites au Tableau n° 6, et si très peu de travailleurs connaissent leurs droits, très peu de médecins connaissent leurs devoirs; de par la loi, ils sont tenus de déclarer

toute maladie suspectée d'être d'origine professionnelle, même si elle n'est pas inscrite au Tableau n° 6, et ceci afin de pouvoir permettre l'extension du Tableau n° 6.

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles les travailleurs ne sont pas arrivés à se faire déclarer en maladie professionnelle. En période de chômage il vaut mieux ne pas avoir un dossier médical chargé... L'intérêt immédiat, c'est de ne pas faire de vagues, d'essayer d'obtenir de la Direction une compensation, par exemple une mutation dans un coin tranquille, sans risques, où on ne tiendra pas trop compte de son absentéisme en cas de fatigue. En cas de mort, la Direction accorde parfois quelques avantages matériels aux familles et il y a tellement de démarches à effectuer que ça décourage même les familles les plus combattives. Comment, dans ces conditions, établir le bilan réel de ce qui se passe dans les installations nucléaires ! L'emploi de plus en plus fréquent de travailleurs d'"Entreprises Extérieures" complique encore plus la situation.

Si on examine la couverture sociale de ces travailleurs, on notera une très grande diversité. Par exemple, il y a eu une tentative, au niveau de la Communauté Européenne, de mettre un plancher commun à la protection de tous les travailleurs, afin que, suivant qu'ils travaillent dans un pays ou dans un autre, ils ne soient pas avantagés ou désavantagés au niveau de leur couverture sociale.

Pour vous donner une idée de la lenteur des travaux, je vous dirai que la première recommandation claire et relativement précise est sortie en 1962, la seconde en 1966. La France ne l'a toujours pas appliquée, pas plus que l'Italie. Quelles différences notables y a-t-il entre ces deux législations ? Elles n'ont même pas de base scientifique. La meilleure preuve est la suivante : si c'était sur des bases scientifiques que l'on avait défini l'éclosion d'une maladie professionnelle, on devrait trouver les mêmes critères dans tous les pays ou du moins, dans tous les pays connaissant le même type d'industrialisation. Dans ce que l'on a appelé tout à l'heure les maladies professionnelles, on trouve un certain nombre de maladies radio-induites. J'aurais pu citer les plus courantes. La première c'est la radiodermite, ensuite la leucémie, le cancer du poumon, le cancer des os. En France, les périodes de couverture, dites "périodes de prises en charge" s'évaluent de 7 jours à 15 ans. En Italie, pour ces mêmes maladies, elles sont égales à 10 ans pour toutes. C'est à dire que, selon que l'on travaille en Italie ou en France, on peut ne pas être couvert pour une maladie qui est indiscutablement une maladie du tableau des maladies professionnelles. Deuxième problème, c'est celui concernant la réalité des connaissances scientifiques aujourd'hui, et des maladies telles qu'elles figurent au tableau. Un travail a été publié en 1969,

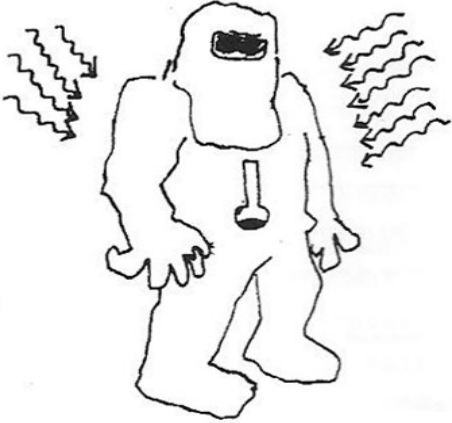
TABLEAU N° 6 des maladies professionnelles
(Annexé au décret du 31 décembre 1946 modifié)

| MALADIES ENGENDRÉES par les rayons X ou les substances radio- actives naturelles ou artificielles ou toute autre source d'émission corpusculaire | DLAI de prise en charge | LISTE INDICATIVE des principaux travaux susceptibles de provoquer ces affections |
|---|-------------------------------|---|
| Anémie progressive grave du type hypoplasique ou aplasique..... | 3 ans | Tous travaux exposant à l'action des rayons X ou des substances radioactives naturelles ou artificielles, ou à toute autre source d'émission corpusculaire, notamment : |
| Anémie progressive légère du type hypoplasique ou aplasique..... | 1 an | |
| Leucopénie avec neutropénie..... | 1 an | Extraction et traitement des minerais radio- actifs ; |
| Leucoses | 10 ans | |
| Etats leucémoïdes..... | 3 ans | Préparation des substances radioactives ; |
| Syndrome hémorragique..... | 1 an | Préparation de produits chimiques et pharma- ceutiques radioactifs ; |
| Blépharite ou conjonctivite..... | 7 jours | |
| Kératite | 1 an | Préparation et application de produits lumi- nescents radifères ; |
| Cataracte | 5 ans | Recherches ou mesures sur les substances radio- actives et les rayons X dans les laboratoires ; |
| Radionécrose osseuse | 5 ans | Fabrication d'appareils pour radiumthérapie et d'appareils à rayons X. |
| Sarcome osseux..... | 15 ans | |
| Cancer broncho-pulmonaire par inha- lation | 10 ans | Travaux exposant les travailleurs au rayonnement dans les hôpitaux, les sanatoriums, les cliniques, les dispensaires, les cabinets médicaux, les cabi- nets dentaires et radiologiques, dans les maisons de santé et les centres anticancéreux. |
| Radiodermites aiguës..... | 60 jours | |
| Radiodermites chroniques..... | 10 ans | Travaux dans toutes les industries ou commerces utilisant les rayons X, les substances radio- actives, les substances ou dispositifs émettant les rayonnements indiqués ci-dessus. |
| Radio-épithélite aiguë des muqueuses Radiolésions chroniques des mu- queuses | 60 jours 5 ans | |

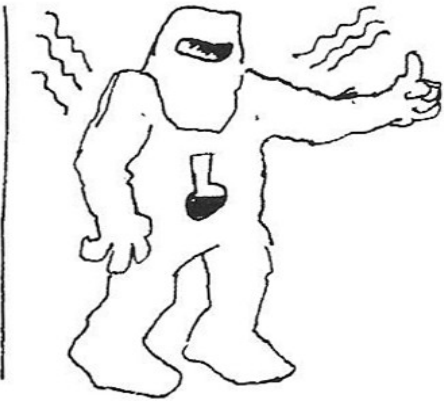
la Recommandation n° 14 De Fa C.I.P.R. Cette recommandation classe divers tissus en fonction de leurs hauts niveaux de radiosensibilité. Et parmi les tissus hautement radiosensibles, il me semble que l'on peut noter la moelle rouge, sanguiniformatrice, la thyroïde, et d'autres glandes. Vous pouvez regarder tous les tableaux de maladies professionnelles d'Europe, vous ne trouverez pas la thyroïde alors que c'est un des organes les plus radiosensibles. C'est à dire que, si un travailleur a un cancer radioinduit de la thyroïde, il peut toujours aller se rhabiller pour essayer de trouver une couverture sociale.

Pourtant, selon le Dr Alice STEEWART, les effets de la bombe A sur les survivant de Nagasaki et d'Hiroshima sont, par unité de dose de rayonnement reçu, inférieurs à ceux induits par les doses faibles reçues professionnellement. Si l'on regarde les courbes d'apparition de leucémie chez les irradiés d'Hiroshima et de Nagasaki, le premier pic apparaît au bout de 3 ans. Donc 3 ans après l'explosion, il apparaît un premier pic de décalage significatif de leucémies par rapport aux populations témoins. Cet écart reste significatif très longtemps. 21-22 ans après l'explosion, il apparaît un nouveau pic. Donc ce deuxième pic, apparaît plus de 20 ans après. Or, les leucémies ne sont couvertes que sur 10

EXPERIENCE 1^{er} JANVIER



3 JANVIER



5 JANVIER



15 JANVIER



ans? c'est à dire que plus de la moitié de ces personnes qui ont eu des cancers radio-induits dus inévitablement aux rayonnements qui ont accompagné la bombe, n'auraient pas été couverts par la justice de leur pays, par la sécurité sociale de leur pays, s'il s'était agi de maladies professionnelles.

Ces études soulignent les risques importants auxquels sont exposés les travailleurs du nucléaire militaire. On retrouve dans les deux secteurs, nucléaire militaire et nucléaire civil, des aberrations concernant les maladies professionnelles (Délai de latence insuffisant pour certaines maladies, couverture incomplète des affections qui peuvent être professionnellement induites, différences de législation entre les pays...)

Après la lecture de ces rapports précisant les effets des faibles doses, il devient impossible d'accepter, aussi ^{bien} pour les travailleurs du domaine civil que militaire, le niveau de 5 Rem fixé pour la DAM (d'autant plus que le CIPR insiste sur la nécessité d'abaisser ce seuil à 0,5 Rem...).



La mort d'une chercheuse du C.E.A.

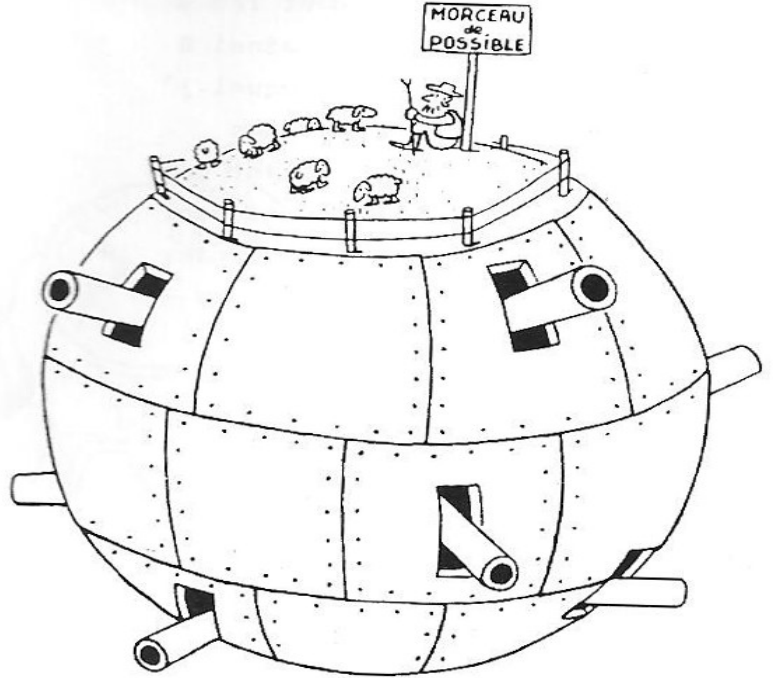
UNE CHERCHEUSE du département des applications militaires du Commissariat à l'énergie nucléaire de Bruyères-le-Châtel (Essonne) est morte jeudi à Paris, d'une leucémie. Selon la belle-sœur de Mme Renée Breugnot, 40 ans, le certificat de décès stipule que la mort est due à une « maladie professionnelle ».

Mme Breugnot travaillait au service des essais, département du C.E.A. spécialisé dans les applications militaires à l'énergie atomique. Elle était chargée d'analyser les prélèvements de fumées recueillis juste après les explosions nucléaires françaises.

La direction du C.E.A. affirme qu'aucune exposition anormale n'avait été constatée pour cette employée et que la législation du travail retient, pour les maladies professionnelles, une simple présomption d'origine.

QUELQUES REMARQUES SUR LA POLITIQUE NUCLÉAIRE EN FRANCE

Nous publions ici quelques extraits de l'intervention de Le Hénauff au forum "Nucléaire et militarisation" de la fête de la pentecôte à Plogoff.



//
En 1980 la France consacra officiellement 105 milliards de F au budget de la Défense Nationale, chiffre auquel on pourrait ajouter facilement 20 % pour les contributions plus ou moins "cachées" des différents budgets civils : éducation, recherche, télécommunications, énergie, aéronautique, espace, transports, infrastructures et j'en passe, comme le manque à gagner des 300 000 appelés à ne rien faire. Or la consommation des armées est évidemment prélevée sur le travail des "productifs" qui représentent moins de la moitié des 20 millions d'"actifs" en France et non pas sur celui des administratifs,

de l'armée ou des "services", du secteur dit tertiaire. En répartissant le budget officiel de l'armée sur environ 15 millions de personnes, on arrive à une contribution de quelques 7 000 F/TRAVAILLEUR/an soit environ deux mois d'un salaire moyen.

Sur ces 105 milliards, la moitié environ est consacrée à ce que l'on appelle le fonctionnement de l'armée : salaires, essences, etc... l'autre moitié étant consacrée à l'"équipement", c'est à dire à la mise au point, la fabrication et l'achat des armes.

En ce qui concerne le potentiel humain, il y a plus de 700 000 hommes dans l'armée dont 270 000 appelés et

135 000 civils. De plus, dans les arsenaux et autres, 300 000 personnes travaillent directement à la fabrication des armes dont 1/3 à l'exportation. On arrive ainsi à un million de personnes auquel j'ajouterais froidement environ 200 000 personnes travaillant dans la sous-traitance que connaissent bien les familiers de l'industrie nationale. Finalement, au moins 6 % de la population se consacre à la "Défense".



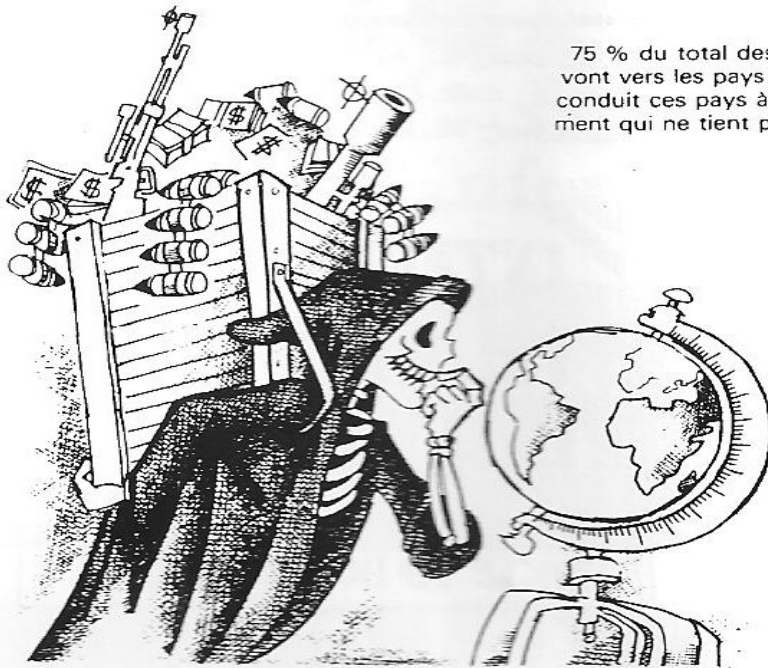
Sur les 50 milliards affectés à la fabrication des armes environ 75 % c'est à dire plus de 37 milliards, vont à une industrie privée en situation de monopole dont les marges bénéficiaires tournent autour de 30 % et représentent plus de 10 milliards de F. Ces bénéfices ne vont évidemment pas aux arsenaux militaires comme ceux de Brest ou de Lorient ni aux industries nationalisées comme la SNIAS. En revanche, tout le monde connaît les Dassault, Floirat de Matra et le groupe Thomson où des économistes remarquent au conseil d'administration "la longue présence de la famille Giscard d'Estaing", oeuvrant tous bien entendu pour la défense de la France.



Il convient de signaler également que plus de la moitié des scientifiques français travaillent au perfectionnement des armes depuis le microbe jusqu'au missile balistique.

Parmi les pays non directement menacés et compte tenu de son potentiel économique et humain, la France est le pays au monde le plus militarisé. Cet effort n'est pas tout à fait vain puisque nous sommes aussi les premiers vendeurs d'armes au monde par tête d'habitant.

Cela étant, aujourd'hui, sommes-nous bien défendus par la défense nucléaire ? Inutile de parler de dissuasion, inutile de se leurrer avec des euphémismes. Dissuader qui ? Les deux grands ? Certainement pas ! Nous avons 1 ou 2 % de leur armement et ils ne sont même pas convaincus de se dissuader entre eux puisque la course aux armements s'amplifie chaque jour. Pour les uns, il s'agit de dissuader les communistes, pour les autres de dissuader les fascistes. Quand on



75 % du total des exportations militaires vont vers les pays du tiers-monde, ce qui conduit ces pays à un type de développement qui ne tient pas compte des besoins réels des populations.

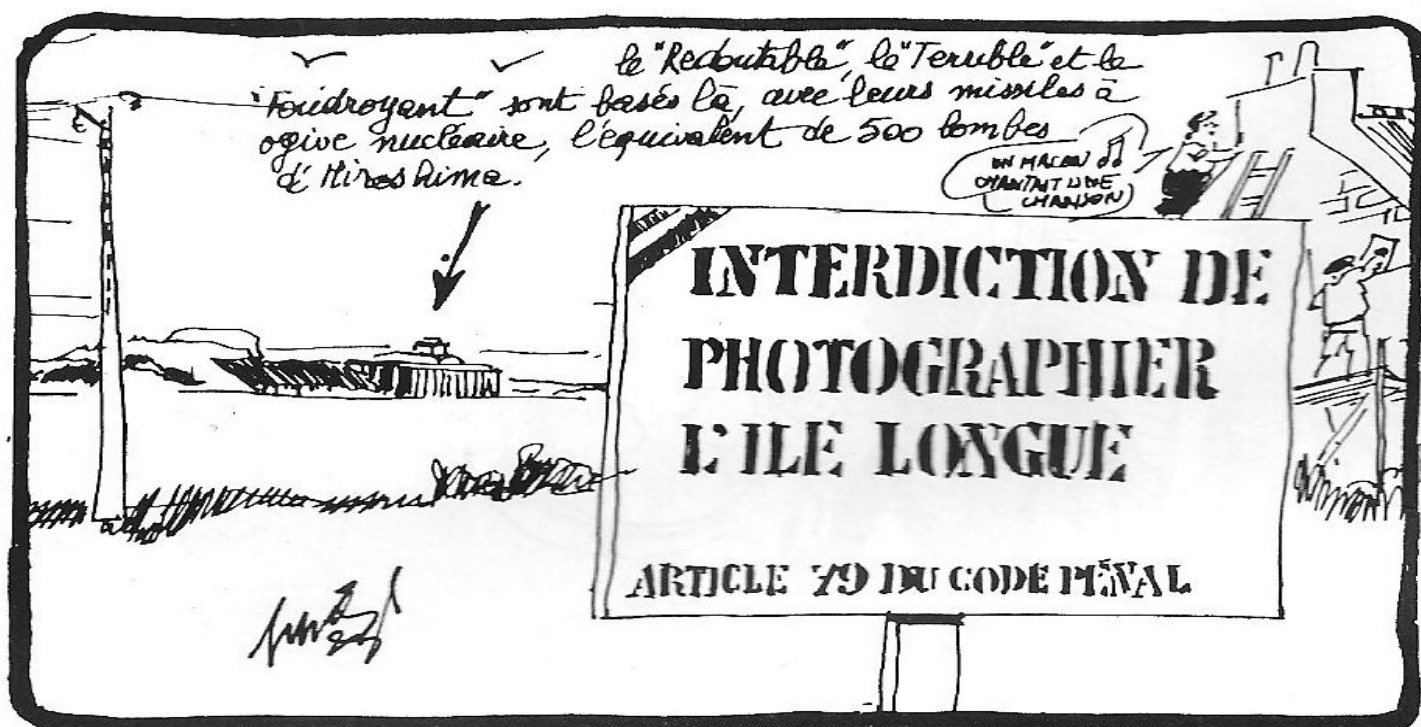
sait le peu de cas que des dirigeants fous ont fait de leurs propres populations, on peut être sceptiques sur un pouvoir de dissuasion qui ne s'adresse en fait qu'à des gens raisonnables lesquels, par définition, n'ont pas envie d'attaquer personne. Dissuader les affamés du Tiers-Monde de nous envahir ? Mais nous les avons priés de venir : ils sont déjà plus de 4 millions chez nous et sans armes.

L'asphyxie économique est là : bientôt deux millions de chômeurs, 10 % de la population active, en dépit de nos ventes d'armes et d'équipement nucléaire pour quelques barils de pétrole.

Le suicide de la démocratie, ou ce qu'il en reste, est aussi évident. Deux contrats fondamentaux lient l'Etat aux citoyens : le respect des lois et la défense de la population. Or, d'une part, l'Etat condamne les prises d'otages et, d'autre part, menace de ses

bombes H la population civile russe - otage involontaire - puisqu'on nous dit par ailleurs qu'elle supporte malgré elle le joug d'une dictature. Enfin, peut-on se prévaloir de lois humanitaires pour condamner les nazis à Nuremberg et concevoir la guerre dans le même esprit de génocide ? En dépit de cette abdication morale, l'Etat ne peut même plus assurer la défense de la population puisqu'elle serait impossible en cas de guerre nucléaire autant sous les coups directs que sous les retombées.... "

A lire ; Les Armes de destruction massive et la Politique de défense Française par Y. Le Henaff à commander à P.R.I 12 Rue des Noyers, CRISENOY, 77390 VERNEUIL-L'ETANG.



SOMMAIRE

| | |
|---|-------|
| -Historique de la militarisation de la Presqu'île | 2.3 |
| -La Presqu-île militarisée (carte) | 4.5 |
| -Une deuxième base au Cap de la Chèvre ? | 6.9 |
| -Une région militarisée est un ghetto | 10.17 |
| -Les petits secrets de la F.O.S.T | 18 |
| -Skeudennou difennet e Kraon | 19 |
| -Une attaque nucléaire sur la rade: Bilan | 20.23 |
| -Après l'attaque: les zones de bouclage | 24 |
| -Si vous êtes dehors ce jour là | 25 |
| -Sommes nous protégés? | 26.27 |
| -Du danger des centrales nucléaires. | 28.29 |
| -De Mururoa au Parc d'Armorique | 30.31 |
| -Les maladies professionnelles du nucléaire militaire | 32.36 |
| -Quelques remarques sur la politique nucléaire | 37.39 |

Nukleel ?

Abonnement 5 numéros: 15 francs

Abonnement de soutien : 40 francs

à expédier à : NUKLEEL ? B.P 30 29207 Landerneau

directrice de la publication: M. Guyonic - numéro ISSN 0222-6553